

13^e année - Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 105

Juin 1982

C. Legros, P. Gillis,
M. Godard

**ENVIRONNEMENT
ET CHOIX
POLITIQUES**

P. Gillis, M. Godard

**« NI A GAUCHE,
NI A DROITE » ?**

C. Vandermotten

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL**

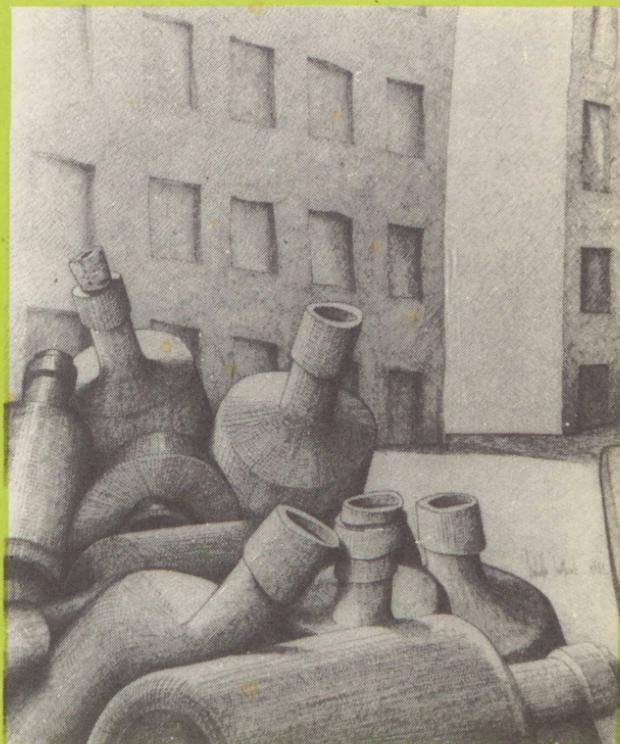
D. Dory

**ANTHROPOLOGIE
ET ÉCOSYSTÈMES**

Maxime Steinberg

**LES CHAMBRES
A GAZ DE HITLER**

**ÉCOLOGIE
ET
POLITIQUE**



**cahiers
marxistes**

Sommaire

En guise d'introduction	p. 1
C. Legros, P. Gillis et M. Godard	
Problèmes d'environnement et choix politiques	p. 3
P. Gillis et M. Godard	
Le programme Ecolo : « Ni à gauche, ni à droite »	p. 10
Ch. Vanderमotten	
Aménagement du territoire et développement régional	p. 22
D. Dory	
Recherche anthropologique et analyse des écosystèmes	p. 35
Une autre manière de faire de la politique ?	p. 43
<hr/>	
Maxime Steinberg	
Les chambres à gaz : la bataille de 1981	p. 49
<hr/>	
En diagonale	p. 58
A livres ouverts	p. 60
<hr/>	

Dessins de Pasquale Cristallo.

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve •

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vanderमotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

En guise d'introduction

L'écologie comme discipline scientifique existe depuis un siècle.

Le mouvement écologiste a surgi au tournant des années 68.

La naissance des partis Ecolo/Agalev est encore plus récente, et c'est le 8 novembre 1981 que ces deux formations ont réussi leur percée au parlement belge.

Pour le Petit Robert, l'écologie est l'étude des milieux où vivent et se reproduisent les êtres vivants, ainsi que des rapports entre ces êtres avec le milieu. Le concept tout à fait essentiel d'écosystème vise à situer l'étude des organismes vivants (arbre, poisson) dans leur milieu naturel (forêt, mer), lequel se voit reconnaître une existence autonome et une unité. Le fonctionnement d'un écosystème est défini par la manière dont la matière et l'énergie circulent entre ses constituants. C'est une démarche éminemment dynamique et globalisante.

Dans un numéro spécial de 1978 intitulé *Ecologie*, La Revue Nouvelle appelait le mouvement écologiste *une nébuleuse*. Ensemble inorganisé de pratiques et de discours, dépourvu de stratégie commune, présentant une grande diversité, le mouvement méritait bien cette appellation. Elle reste valable de nos jours. Nous n'entreprendrons pas l'analyse des contradictions du mouvement, dont certaines composantes font référence au mysticisme, alors que d'autres sont très soucieuses de rationalité. On se bornera à observer que les conceptions que le mouvement écolo a de ses relations avec la nature sont variables : ici, référence immuable et fétichisée — là, lieu et objet de relations sociales. On retiendra que le plus grand commun dénominateur du mouvement écologiste semble bien se trouver dans le refus et le rejet d'un mode de vie productiviste et mercantile, dans une aspiration à plus de démocratie et à moins de technocratie. Seuls, pensons-nous, une minorité de militants au sein du mouvement écolo, ont fait la synthèse entre d'une part la notion scientifique d'écosystème et d'autre part les choix politiques visant à changer le mode de production et à établir d'autres rapports de propriété et de pouvoir.

Il aura fallu vaincre bien des résistances internes pour qu'à partir de divers combats ponctuels, le mouvement écolo crée son propre parti et s'engage sur le terrain parlementaire.

« Ni à gauche, ni à droite », le nouveau parti répudie la société industrielle. Et logique avec lui-même, il se montre allergique au mouvement ouvrier (« en pleine débâcle »), en même temps qu'il feint d'ignorer la puissance du capital. Tout cela relèverait d'antagonismes qui « ont un goût de vieux ».

Dans la critique, souvent acerbe, de la « dérive gestionnaire » chère aux réformistes, beaucoup de choses méritent l'attention. Le malheur, c'est que cette dérive est attribuée à l'ensemble de la gauche, coupable aux yeux des écolos non seulement d'être productivistes, mais de ne se préoccuper que des « mieux-nantis », au détriment de la masse des chômeurs, sous-statuts et autres marginaux. Le malheur, c'est que sans beaucoup de discernement, les Ecolos reprochent à « la gauche » de se soucier de la démocratie comme un poisson d'une pomme et de traiter la politique comme une affaire de professionnels. Le malheur enfin, c'est que le pouvoir économique, politique et idéologique du grand capital ne semble pas encore avoir été aperçu par les Ecolos. Parce que lui aussi a « un goût de vieux » ?

Certes, tout cela va de pair avec un généreux appel en faveur d'une transformation de la société, en faveur d'une société fraternelle, démocratique, donnant l'espace maximum à la créativité. Cet appel répond à une aspiration profonde chez beaucoup de gens, surtout des jeunes, écœurés par la magouille politicienne et par le manque de solidarité entre actifs et non-actifs.

Se détournant des « luttes traditionnelles », les Ecolos veulent avant tout relayer les comités de base, qu'il s'agisse d'habitants en lutte contre les saccages urbains, de défenseurs des transports en commun, d'opposants au tout-nucléaire, de partisans d'un véritable dialogue Nord-Sud.

La transformation de la société est-elle possible à partir des seuls comités de base ? Ces comités de base, par nature pluralistes, n'ont-ils pas besoin de relais dans divers partis ? Tourner le dos à la réalité si dense de la lutte des classes, est-ce une attitude tenable ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Pour poursuivre un dialogue, pour prolonger des combats menés en commun. Tout en cernant mieux ce qui distingue Ecolos et communistes sur le plan de l'analyse de la crise, du projet alternatif de société, de la vision du combat politique.

On trouvera dans cette livraison des textes de nature diverse : le premier donne un point de vue de communistes sur les options essentielles du mouvement écologiste. Le deuxième analyse le programme du parti Ecolo. Des contributions de « spécialistes » — le géographe Vandermotten, l'anthropologue Dory — abordent des aspects plus particuliers du dossier.

Enfin, des notes — sur l'« autre manière de faire de la politique » mise en œuvre par les communistes et sur la pollution dans les entreprises — donnent un tour très concret au débat. Déjà, des suites sont prévues et nous espérons que nos lecteurs nous enverront leurs avis.

Les Cahiers Marxistes.

Problèmes d'environnement et choix politiques

« Plus nous arrachons de choses à la nature grâce à l'organisation du travail, aux grandes découvertes, aux inventions, plus nous tombons, semble-t-il, dans l'insécurité de l'existence. Ce n'est pas nous qui dominons les choses, semble-t-il, mais les choses qui nous dominent. Or, cette apparence subsiste parce que certains hommes, par l'intermédiaire des choses, dominent d'autres hommes. Nous ne serons libérés des puissances naturelles que lorsque nous serons libérés de la violence des hommes. Si nous voulons profiter en tant qu'hommes de notre connaissance de la nature, il nous faut ajouter, à notre connaissance de la nature, la connaissance de la société humaine. »

Bertolt BRECHT
(L'achat du cuivre)

Le développement des sociétés humaines a de tout temps été marqué par l'évolution des rapports entre l'homme et la nature. En accumulant des moyens de production toujours plus puissants et plus élaborés, l'homme a acquis au cours des âges la possibilité d'agir sur la nature de manière à se la rendre utile.

« Au cours de sa lutte millénaire, l'homme a pris le dessus dans cette interaction dialectique entre lui et la nature, grâce à son travail, et est même devenu si puissant qu'il peut détruire la nature. C'est ce qu'il est en train de faire. Et en détruisant son environnement, il sape les conditions de sa propre existence. » (1)

(1) Jef Turf : *Une identité pour les communistes*, Editions de la Fondation Jacquemotte, 1978, page 90.

Pour les communistes, l'organisation d'un monde où les hommes — tous les hommes — pourront vivre en harmonie avec leur environnement n'est pas séparable de transformations profondes des structures du pouvoir. Qui décide ce qu'on va produire, dans quelles conditions cela va se faire ; quels besoins vont être satisfaits ? Autant de questions que l'on ne peut esquiver dans un débat à propos d'écologie.

Dans tous les domaines de la vie sociale apparaissent de plus en plus brutalement les conséquences de la contradiction entre les intérêts des individus et des collectivités d'une part, et les impératifs de la course au profit de l'autre. Que l'on songe au saccage du milieu urbain par la promotion immobilière ; à la pollution sur grande échelle de l'air, des eaux, des sols provoquée par la grande industrie ; au gaspillage énergétique énorme produit par les multinationales du pétrole et les trusts de l'électricité ; aux conditions et rythmes de travail inhumains qui règnent dans l'industrie capitaliste. Sans parler des tendances de plus en plus marquées vers l'autoritarisme face aux conséquences des déséquilibres provoqués par cette course au profit : le stress, le chômage, la marginalisation de secteurs de plus en plus larges de la population, les déséquilibres régionaux. Sans parler du scandale permanent que constitue le maintien de la majorité de l'humanité entre la pauvreté et la famine.

L'ÉCOLOGIE : UNE PROBLÉMATIQUE A PRENDRE AU SÉRIEUX

Pour aborder d'une façon fructueuse les problèmes du cadre de vie et de la nature de la production, il importe, si on veut éviter funestes erreurs ou bavardages, de ne pas oublier :

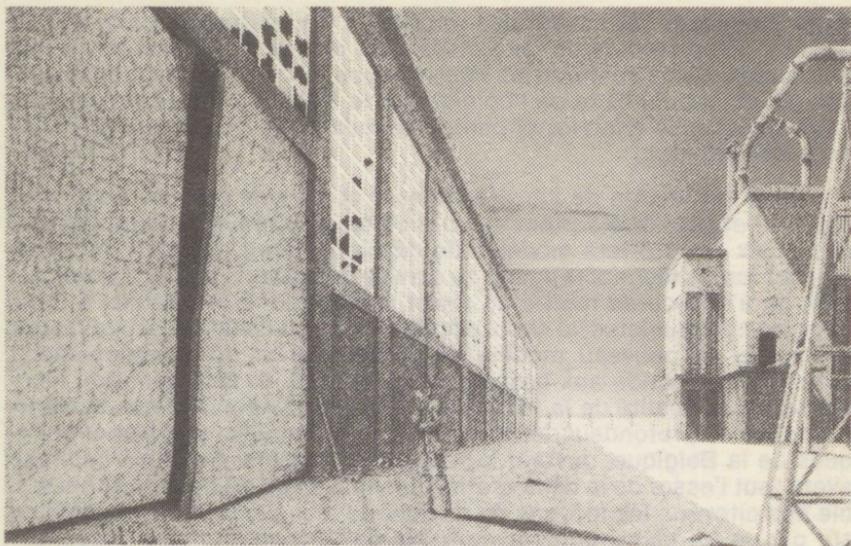
- a) le caractère global des problèmes,
- b) la nécessité d'un développement scientifique et technique orienté vers la solution des problèmes que posent la production et la vie sociale,
- c) que la démocratie et l'information doivent être considérablement développés.

a) L'écologie en tant que science apparaît de plus en plus *au centre* de disciplines et d'activités qu'un développement désarticulé des forces productives et des moyens de production avait conduit à considérer en dehors de leur globalité.

Comment ignorer les relations profondes qui existent entre production industrielle, conditions de travail, nuisances et santé ; entre problèmes énergétiques, urbanisme et transports ; entre agriculture et préservation du patrimoine naturel ... Ce ne sont là que quelques exemples que l'on pourrait illustrer à l'infini.

L'écologie, c'est donc bien autre chose que l'amour des gentils « verts » pour les petites fleurs et les petits oiseaux qui chantent dans leur petit jardin...

b) On associe souvent avancée scientifique et concentration des moyens de production, comme dans le cas du nucléaire. A contrario



Angoisse

ceux qui critiquent ce processus de concentration effrénée passent souvent pour anti-scientifiques, pour des partisans du retour à l'âge de la pierre. Il nous semble important de démontrer la fausseté de cette idée, en insistant sur le fait que les technologies alternatives ont elles aussi beaucoup à gagner à l'intégration d'acquis scientifiques. Ainsi, pour rester dans le domaine de l'énergie, les progrès en matière de piles photo-voltaïques (électricité solaire) sont étroitement liés aux découvertes de la physique du solide. Malheureusement, l'association science-technologies dures ne tombe pas du ciel, elle a une base objective ; on peut la trouver dans l'orientation des politiques scientifiques dominantes, qui tendent précisément, sous l'impulsion des Etats qui les financent, à accompagner et favoriser les mécanismes de concentration du capital. Au moins partiellement, la réputation d'anti-scientifiques qui est attachée aux tenants d'un autre mode de développement provient donc des choix scientifiques du pouvoir, même si l'existence de courants irrationalistes actifs est une réalité indéniable. D'autre part, il est aujourd'hui indispensable de mieux connaître les propriétés de certains de produits nouveaux que la chimie — principalement — met chaque jour sur le marché. Ces nouveaux matériaux sont souvent produits en masse sans qu'on ait eu le temps ou les moyens d'étudier leurs différentes propriétés (leur toxicité possible par exemple) ou de s'assurer de la parfaite sécurité des conditions de production. Quelques accidents devenus tristement célèbres au cours des dernières années ont mis ce phénomène en évidence, mais combien sont-ils restés inconnus, et quelles en sont les suites ?

Dans sa soif de rentabilité immédiate, le grand capital — car c'est lui qui met en œuvre ces vastes moyens de production — tend constam-

ment à négliger cet aspect des choses (*). On parlera d'accidents, de fatalité, ou on tâchera de faire disparaître les traces et d'échapper aux poursuites. Ce ne sont que les interventions — combien trop timides — des pouvoirs publics et de l'opinion qui le forcent à mobiliser quelque peu son potentiel pour lutter contre les nuisances (et souvent aux frais de la collectivité).

c) la protection de l'environnement et du cadre de vie sont donc aussi — et peut-être surtout — un problème politique. Il s'agit de faire des choix entre divers modèles de développement. Ou bien on laisse agir les forces technocratiques au service des grands intérêts privés, ou bien on s'efforce de mettre en avant les solutions profitables à tous. Pour les communistes, le choix est clair : il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre un nouveau modèle de croissance et de développement, modèle qui réponde aux besoins de la société, de la population laborieuse, de la qualité de la vie, de la culture. Ce choix implique la transformation en profondeur des structures économiques, sociales et politiques de la Belgique, ouvrant la voie au socialisme. Ce choix implique avant tout l'essor de la démocratie, puisqu'il s'agit de donner à l'ensemble des citoyens les moyens de décider de leur avenir. Cela passe bien sûr par un élargissement considérable de l'information des citoyens.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION : DES SOLUTIONS EXISTENT

La nécessité d'une lutte énergique contre les nuisances n'est plus à démontrer. Les diverses pollutions nuisent considérablement à la santé de la population et à l'environnement tout entier. Plus encore peut-être s'agit-il d'un problème concernant les travailleurs eux-mêmes d'abord.

1. *Sur le lieu du travail.*

En effet, les concentrations les plus élevées d'effluents nocifs se rencontrent dans les ateliers, les chantiers, les usines, les complexes industriels eux-mêmes. Les bruits les plus intenses également, ainsi que les plus mauvaises conditions de confort.

Tous ces phénomènes nuisent gravement à la santé de couches très nombreuses de la population. Et ce n'est pas par hasard sans doute que dans les pays où des normes existent, les concentrations de produits toxiques admises dans les lieux de travail sont souvent de l'ordre de cent fois plus élevées que les limites fixées pour l'environnement. Bien sûr, l'environnement est peuplé de bébés, de malades, de personnes âgées moins résistantes... mais des générations entières d'ouvriers peuvent témoigner de ce que c'est bien au travail qu'ils ont contracté ces maladies — notamment respiratoires — qui les rendent moins résistants. Et à quoi servirait-il de bénéficier d'une atmosphère assainie, d'une eau pure et du calme chez soi ou en vacances, si on plonge huit heures par jour dans l'empoisonnement ?

(*) Bien entendu, des petites et moyennes entreprises, ainsi que les particuliers, sont aussi, dans bien des cas, coupables de pollutions diverses.

2. Moins de pollution = moins de gaspillages.

Le développement des techniques de production les plus modernes dans l'industrie, le chauffage, les transports, permet de diminuer considérablement le niveau des diverses nuisances. Il est possible aujourd'hui — et cela commence à se faire — d'épurer les eaux usées rejetées par les ménages et les industries.

L'utilisation de ces techniques donne lieu en outre à d'importantes économies de matières premières, d'énergie, de travail dans des conditions pénibles. Ainsi, par exemple, les anciens fours Thomas dans la sidérurgie (dont il existe encore quelques exemplaires) avaient la désagréable propriété de dégager dans l'atmosphère environ 200 kilos de poussières métalliques à la tonne d'acier produite. En pure perte... Et avec un rendement énergétique assez catastrophique vis-à-vis d'installations modernes.

La pollution de l'air dans les grandes agglomérations est due principalement aux rejets causés par les chauffages des habitations. Ceux-ci sont responsables de plus des trois quarts des niveaux de concentrations de dioxyde de soufre relevés dans le centre de villes telles que Bruxelles, Liège, Antwerpen... au cours de l'hiver.

Des réductions appréciables de ces concentrations (de plus de 30 %) ont été obtenues depuis une dizaine d'années par l'entrée en vigueur de normes sur le contenu en soufre des combustibles, l'entretien régulier des brûleurs et l'extension du chauffage au gaz naturel. Ces efforts peuvent être poursuivis. Mais les progrès les plus radicaux pourraient provenir de l'installation à grande échelle de réseaux de chauffage urbain à production de vapeur combinée avec celle d'électricité dans les centrales existantes ou en récupérant les rejets de chaleur industriels, comme cela se fait notamment dans certains pays européens, à l'Est comme à l'Ouest. Ceci sans négliger l'apport d'autres sources énergétiques comme le solaire, le vent ou la géothermie. Par les économies qu'elle permet de réaliser et la création de conditions plus favorables à la santé, la lutte contre la pollution peut être très rentable. A condition de choisir d'investir dans ce secteur.

POUR UN CADRE DE VIE ÉPANOUISSANT

Comme on le voit ici, et cela vaut également en matière de transports, l'aménagement du territoire et de l'habitat est directement concerné par les divers aspects d'une lutte pour un environnement plus sain.

Les gens d'aujourd'hui sont à la recherche de conditions de vie plus agréables, veulent se créer un tissu de relations plus riches, rompre l'isolement. Comment cependant atteindre cette « nouvelle fraternité » dans nos villes déchirées sous la pression de la spéculation immobilière et des tenants du « tout en bagnole » : quartiers que l'on abandonne, puis que l'on détruit, puis que l'on transforme en « zonings de bureaux », rues et places élargies en voies rapides et échangeurs pour des flots toujours plus grands de voitures ?

Et pourtant, des expériences urbanistiques ont réussi au moins à montrer qu'il est possible d'inverser le courant. Des quartiers et des villages font preuve d'un niveau remarquable d'activité collective. Mais là

aussi on se heurte aux mauvais coups de la politique d'austérité. Les moyens manquent actuellement pour appliquer les idées intéressantes.

C'est sans doute particulièrement vrai en matière de transports en commun. Les services du ministère des Affaires économiques se lancent dans de grandes campagnes publicitaires de promotion du chemin de fer qui économise l'énergie, tandis que le département des Communications s'emploie à les démanteler... On peut compter sur les doigts d'une main les infrastructures nouvelles mises en place au cours des vingt dernières années. Et pourtant, le succès auprès du public des quelques lignes de métro bruxellois prouve qu'il est possible d'amener les gens à changer leurs habitudes.

Les progrès de la technique en construction doivent permettre de mener aujourd'hui de grands travaux au service de la population tout en entraînant un minimum de perturbation au travers des quartiers. Qu'on ne répète plus jamais le saccage du Quartier Nord à Bruxelles !

Il faut aussi développer massivement une politique de rénovation axée sur la réhabilitation des immeubles. En général, au moins le gros-œuvre peut et doit être récupéré. L'économie réalisée — moins de gaspillage, moins de nouveaux matériaux — doit permettre de loger mieux un plus grand nombre de personnes. De surcroît une telle politique permet plus facilement de conserver des paysages urbains et des témoignages architecturaux de valeur.

Enfin, une politique de transport ne va pas sans la maîtrise des implantations principales — emplois, écoles, grands équipements — ni sans un renversement des priorités traditionnelles, en vertu desquelles on pense d'abord aux automobilistes, et seulement ensuite aux piétons, aux cyclistes, aux transports en commun. Il faut articuler un plan et des programmes, c'est-à-dire espace, temps et moyens.

PRODUIRE UNE ALIMENTATION ABONDANTE ET SAINTE

Toutes les études statistiques relatives aux dépenses des ménages le prouvent : l'alimentation reste le secteur prioritaire de la consommation. Une vie harmonieuse ne se conçoit pas sans une nourriture suffisante et de qualité. Un vœu que la majorité de la population de la planète est encore loin d'avoir la perspective de satisfaire. Il importe donc de développer dans tous les pays une agriculture vivrière qui procure les aliments indispensables à tous. Exactement le contraire de la politique des groupes transnationaux qui réduisent les peuples du Tiers-Monde à la famine pour installer leurs grandes cultures d'exportation, créant ainsi la dépendance économique et alimentaire de ces pays. En finir avec cette situation qui permet à quelques grandes puissances — les USA en tête — d'invoquer « l'arme de la faim » reste un objectif prioritaire au niveau mondial.

Si pour notre pays le volume de la production alimentaire paraît encore suffisant malgré la crise de notre agriculture, la qualité des produits livrés au consommateur est de plus en plus mise en question. Une utilisation rationnelle des progrès de la chimie et de l'agronomie permettrait cependant de satisfaire les exigences des consommateurs en quantité et qualité.

Mais qui doutera du peu d'attrait éprouvé par les trusts chimiques ou certains puissants groupements professionnels aux intérêts très diversifiés, comme le Boerenbond, à la mise en pratique de techniques culturales ou d'élevage modernes utilisant moins d'engrais, de pesticides, de médicaments de toutes sortes, dont on bourre le bétail ?

Face à cette dégradation, des gens de plus en plus nombreux se tournent vers la production « biologique » qui — toutes exceptions considérées — apparaît comme une vaste escroquerie ayant peu de choses en commun avec les légumes qu'on peut cultiver dans son potager.

Or, au sein du mouvement écologiste, certains courants tendent à nier le progrès technique et scientifique et à prôner un retour mythique et mystique à la terre. Il y a par exemple tout un lyrisme autour de l'élevage des moutons dans le Massif central. Un lyrisme qui doit combler d'aise les capitalistes. L'appel aux bergers peut en effet relever de l'idéologie de la crise et de l'austérité, dont il ne serait qu'une variante « verte ». Le fait que cette idéologie soit véhiculée par des couches populaires et assez largement anti-capitalistes n'est nullement contradictoire avec l'origine de cette idéologie qui trouve ses racines dans la crise du développement capitaliste.

CONTRADICTIONS ET CONVERGENCES

Une des caractéristiques essentielles du mouvement écologiste est l'aspiration à une société plus libre et plus fraternelle, bien que l'on y retrouve aussi le mythe d'un rapport direct avec la nature, non médiatisé par un rapport social, par la dépendance à l'égard de l'autre.

Parmi les motifs de refus de l'industrie électro-nucléaire, la mégalomanie et la concentration de pouvoirs qui caractérisent cette industrie figurent sans doute en bonne place. Symboliquement, le nucléaire apparaît comme une condensation de la société monopoliste, étendant ses tentacules technocratiques sur un monde inhumain, avec l'appui d'un appareil répressif sophistiqué. En ce sens, la contestation anti-nucléaire s'oppose aux valeurs de l'idéologie dominante. Par ailleurs, l'existence de tendances régressives, voire réactionnaires au sein du mouvement écologiste n'est pas contestable. Et il n'est pas toujours évident que les courants progressistes soient dominants.

L'aveuglement écolo envers certaines réalités économiques et politiques — le pouvoir du capital par exemple — peut paraître original, voire séduisant à certains. A nos yeux, c'est une faiblesse qui risque de paralyser bien des élans.

Nous restons cependant convaincus de la possibilité d'aboutir à des convergences de plus en plus puissantes entre les aspirations les plus progressistes du mouvement écologiste et celles du mouvement ouvrier. Les convergences sont d'ailleurs indispensables pour le renversement du pouvoir de la bourgeoisie monopoliste et pour écarter la menace d'anéantissement qu'elle fait planer sur le monde.

Le programme Ecolo :

« Ni à gauche, ni à droite »...

S'il y a un reproche qu'on ne peut pas faire à Ecolo, c'est celui de manquer d'ambition. Ainsi, en tête du « programme des priorités socio-économiques des écologistes », on peut lire qu'« il existe une alternative globale et cohérente à la politique néo-libérale de l'équipe Martens V » (1) — celle d'Ecolo, s'entend. Nous entendons nous situer au même niveau. Qu'on ne s'attende pas à nous voir, en examinant le programme du mouvement (en particulier les « 90 propositions des écologistes / une autre manière de faire de la politique », de novembre 81), passer en revue toutes ces propositions et distribuer bons et mauvais points à chacune d'entre elles, dont l'intérêt nous semble inégal — ce qui est sans doute inévitable. Nous tenterons plutôt de cerner la vision du monde qui inspire ce programme, et le situer ainsi dans la confrontation d'idées qui n'a pas attendu l'émergence du mouvement vert pour s'engager. Il est plus que probable que les écolos trouveront cette approche réductrice, précisément dans la mesure où ils se flattent de se situer « ailleurs » : ni à gauche, ni à droite, mais dans une autre dimension. Et pourtant...

SMALL IS BEAUTIFUL

Personne ne s'étonnera de trouver en bonne place dans les prises de position écolo ce qui concerne réformes institutionnelles et démocratisation de la vie politique, puisqu'il s'agit de faire de la politique autrement. Mais l'idée qui a guidé les rédacteurs du document — non à l'Etat, non aux partis — escamote ce qui est au centre de la crise du politique que nous connaissons. Ainsi, quand on écrit que « les partis politiques sont devenus au fil du temps des bureaucraties figées qui ne fonctionnent plus que pour elles-mêmes » (2), on désigne un phénomène réel — la bureaucratisation des partis — en même temps qu'on se refuse les moyens de le comprendre, en posant d'emblée le postulat que les causes de la bureaucratisation sont internes aux partis eux-

(1) Programme des priorités socio-économiques des écologistes, p. 1.

(2) 90 Propositions des écologistes, une autre manière de faire de la politique... (Ecolo, novembre 81), p. 3.

mêmes : les rapports sociaux et l'histoire sont gentiment expulsés de l'analyse. Aussi bien l'ordre dans lequel sont classées les propositions que le contenu de ces dernières — nous y reviendrons — traduisent la croyance que les institutions sont (ou pourraient être) la matérialisation d'une rationalité supérieure par l'expression de la volonté générale. C'est ce qu'exprime la citation suivante : « le mouvement Ecolo qui a fait siens les principes du fédéralisme intégral, propose un ensemble d'institutions originales conformes à la fois aux aspirations de l'homme, à la nature des choses et aux impératifs de notre société post-industrielle. » (3)

A elle seule, cette citation est révélatrice de la filiation idéologique du mouvement écolo : aspirations de l'homme et nature des choses — le bien commun n'est pas loin — on navigue allègrement parmi les généralités en trompe-l'œil qui masquent une histoire pleine de bruit et de fureur derrière un décor rassurant. Sans parler de la notion de société post-industrielle, véritable auberge espagnole, qui ne se définit que par opposition à celle de société industrielle, ni l'une ni l'autre ne rendant compte des rapports de pouvoir qui commandent l'évolution des modes de production et de consommation de nos sociétés.

Comment est organisé cet ensemble d'institutions « originales » ? En fonction d'un souci incontestablement démocratique, celui de construire l'édifice en partant de la base. Mais il semble bien qu'un seul critère ait été retenu pour rendre la démocratie effective, celui de la dimension. Les petites communautés (quartiers et villages) sont définies comme les lieux exclusifs de construction de la volonté politique, et c'est simplement par la fédération de ces communautés qu'on accède à un niveau supérieur. De plus, la taille excessive apparaît comme l'obstacle principal à l'épanouissement de la démocratie : « bon nombre de nécessités locales ne sont plus perçues et donc pas prises en compte par les services techniques centralisés. Par contre, grisés par le volume de leur nouveau budget, beaucoup d'échevinats ont fait réaliser des grands travaux de prestige, pas souvent nécessaires, mais toujours ruineux » (4). Soit, mais on se trompe grandement si l'on croit les anciennes communes, avant fusion, à l'abri des gaspillages, de la destruction du tissu urbain, de l'absence de contact entre la population et le pouvoir local. Il existe aussi un despotisme de village.

L'approche que nous analysons ici est sous-tendue par un axiome : le tout n'est jamais que la somme des parties qui le constituent. Dans le programme écolo, cet axiome fonde une logique qui domine aussi bien la conception du rapport régions/communes que celle du rapport société/individus. De là découle l'idée que le secret d'une société harmonieuse réside dans l'autonomie de petits ensembles, par ailleurs plus faciles à contrôler. Pour évidente qu'elle puisse paraître, cette vision des choses néglige complètement l'existence de différentes échelles pour les mécanismes sociaux ; elle est donc profondément réductrice, et en ce sens erronée.

Il est sans doute possible de définir une dimension optimale pour gérer les problèmes liés à chaque secteur de la production et de la vie

(3) Idem, p. 5.

(4) Idem, p. 6.

sociale. D'aucuns trouveront peut-être paradoxal que ce soit ici que l'on fasse allusion à une rationalité qui relève précisément d'une approche écologique, au sens scientifique du terme. Cette rationalité implique de prendre en compte les possibilités locales en équipement, en main-d'œuvre et en ressources naturelles, et de comparer ces données à l'importance et au coût des transports (des flux) nécessaires. Une telle approche remet en cause la division internationale du travail telle qu'elle résulte de la structuration du marché par les multinationales, celle-ci étant déterminée par des critères de profit.

Dans le secteur agro-alimentaire, par exemple, les directives des communautés européennes et les intérêts des grands groupes qui dominent le marché sont en parfaite harmonie, et ont conduit à l'hypermécialisation de grandes régions (en Belgique, on « fait » du porc) dont l'étendue rend impossible une gestion équilibrée de la production agricole (culture et élevage). Il faut donc importer d'énormes quantités d'aliments pour bétail, produits dans le tiers monde au détriment des cultures vivrières, et on est réduit à rejeter dans les rivières les excréments animaux, faute de pouvoir les épandre sur des cultures qui n'existent plus.

Dans un tout autre domaine, le rayon d'influence d'une institution universitaire peut sans doute aussi être optimisé, en faisant appel à de nombreux paramètres (taille de l'université en rapport avec les exigences pédagogiques et celles d'une recherche efficace, liens avec la région, démocratisation des études, possibilités de transport).

En étudiant concrètement les deux cas cités, on dessinerait certainement deux partitions de la carte de Belgique bien différentes. Et la complexité de l'imbrication des différentes zones qu'on pourrait définir en multipliant les exemples n'est jamais que le reflet de la complexité de la vie sociale. L'idéal serait sans doute de disposer de mécanismes de contrôle démocratique adaptés à ces différents niveaux. Tout en reconnaissant le caractère quelque peu irréal et utopiquement rationnel de cet idéal, il reste qu'il est illusoire d'espérer un contrôle démocratique effectif si l'on n'aborde pas les problèmes à une échelle où il est possible de les appréhender. Et pour bon nombre d'entre eux, cette échelle excède celle du quartier ou du village, même si le gigantisme des zones actuelles ne correspond qu'à la rationalité du capitalisme des monopoles.

En ce sens, la conception que se font les écolos des institutions nous semble naïve, et peu susceptible de contrecarrer efficacement la concentration de l'économie.

UNE SOCIÉTÉ SANS CONTRADICTIONS

La même idée est à la base du rapport société/individus qui transparaît dans les documents écolos. Pourvu qu'on se situe dans une communauté suffisamment petite, on gomme les contradictions : par définition, il est possible d'y faire triompher la « volonté générale », ce qui suppose à la fois que cette petite communauté ne soit pas elle-même le siège de conflits explosifs, liés à des rapports de pouvoir (les relations de voisinage l'interdisent-elles ?), et que des contradictions plus générales, extérieures à cette communauté, n'y aient pas de retombées essentielles pour la vie de cette communauté.

Lorsqu'un quartier s'oppose à l'action de spéculateurs immobiliers, la mobilisation des habitants est effectivement primordiale pour engager la bataille, et la mise sur pied d'un comité de quartier fonctionnant démocratiquement un moyen parfaitement adéquat. Mais une division grave peut opposer certains propriétaires tentés par une montée des enchères quant à leur indemnisation, ceux qui n'en veulent pas et les locataires à qui elle est impossible. D'autre part, l'existence même de spéculateurs fonciers et la nature de leur pouvoir sont liées aux mécanismes de concentration du capital, et aux complicités dont ils disposent dans l'appareil d'Etat ; c'est donc à un tout autre niveau que le problème doit être posé.

On nous rétorquera sans doute que précisément, le type de construction institutionnelle que propose Ecolo est incompatible avec l'existence d'un Etat central tout-puissant. Mais un fait est plus puissant qu'un lord-maire, et il ne suffit pas d'un programme, même ambitieux et global, pour l'éliminer. C'est tout le problème du rôle de l'Etat dans la société, de sa fonction reproductrice des rapports sociaux et de sa nécessaire transformation qui est évacué d'un tour de plume.

Cette performance a sans doute quelque chose à voir avec le rapport merveilleux à l'histoire réelle qui illumine le programme d'Ecolo.

VIVE LA BELLE ÉPOQUE

Cela se traduit d'abord par une mythification du passé et pour être plus précis, de la période correspondant à l'émergence de la bourgeoisie comme classe dominante. Parlant de la dégradation de la vie politique, Ecolo écrit :

« Si l'on en est arrivé là, c'est bien parce que la vie publique et son expression politique ne sont plus l'affaire de tous. [...] Cette logique est également à l'œuvre au niveau communal où le mandarinat a trop souvent remplacé la démocratie. » (5)

Cette valorisation d'un passé imaginaire appelle des questions. Quand la politique fut-elle l'affaire de tous ? ... Au XIX^e siècle, alors que la journée de travail durait 16 heures et qu'une misère matérielle noire allait de pair avec une profonde misère culturelle ? Au XIX^e siècle, lorsque les femmes et les enfants étaient astreints au travail de nuit, alors que régnait par ailleurs le vote censitaire ? Ou avant 1949, lorsque les femmes n'avaient pas voix au chapitre ?

La référence à la constitution belge des premiers temps, celle des pères fondateurs, présente dans le texte (6) éclaire utilement notre questionnement. Nous sommes convaincus qu'implicitement, c'est la période où l'accès à la politique était, pour un bourgeois, aisé et direct, qui est visée. Un peu comme on valorise parfois la démocratie athénienne en escamotant l'esclavagisme de la société grecque antique.

Bien sûr, depuis cette époque, l'Etat s'est diversifié et a élargi ses fonctions : confronté à l'irruption du mouvement ouvrier et pressé par la crise des années 30 d'inaugurer une nouvelle stratégie plus interventionniste, il a multiplié les instances de pouvoir et de négociation en

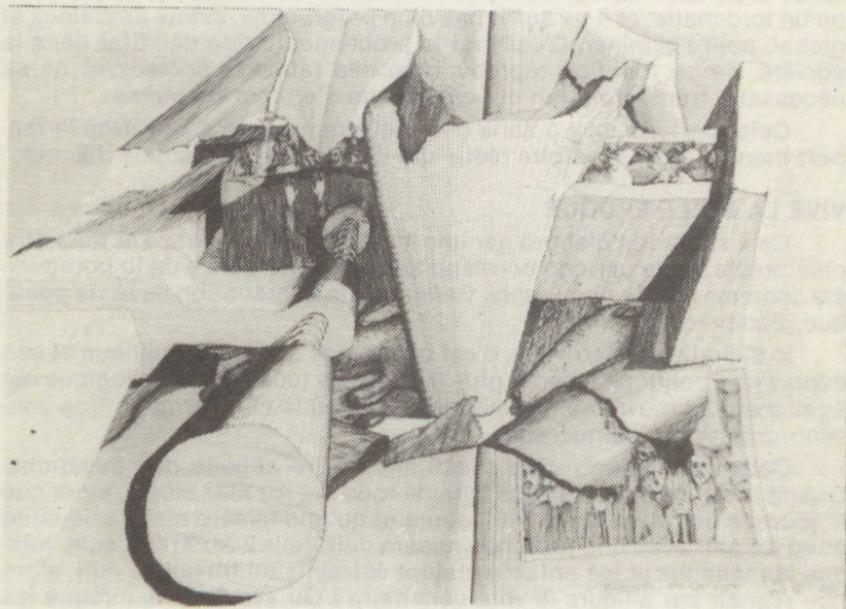
(5) Idem, p. 13.

(6) Idem, p. 7.

même temps que le cœur dur de l'appareil d'Etat devenait moins accessible aux couches moyennes de la bourgeoisie. Et le rôle des appareils idéologiques (écoles, médias, ...) dans le maintien d'un certain consensus s'est considérablement accru. De cette évolution, seul un aspect passe dans le commentaire des écolos.

UNE DÉMOCRATIE ABSTRAITE

En fait, l'idéologie d'Ecolo refoule la lutte des classes, et ce refoulé est très encombrant. C'est lui qui explique que dans un langage et avec des préoccupations nouvelles, la vieille coupure société politique/société civile soit reproduite. C'est ainsi que la démocratie est présentée comme un principe pur, immatériel et indépendant des forces socia-



Restriction coûte que goutte

les à qui elle permet de s'exprimer et d'agir. Cet aspect des choses est flagrant dans le chapitre III du programme, enrichissement de la vie sociale, où on constate un décalage impressionnant entre le niveau des intentions proclamées en préambule, et les propositions concrètes.

Si on ne peut qu'applaudir au refus de la publicité à la RTBF, à la suppression des microfiches B, à la mise en place d'un comité de vigilance pour le respect de l'égalité des sexes, à la volonté de garantir la liberté d'expression par la mise à la disposition des groupes et associations socio-culturelles de surfaces d'affichage et par la protection des radios locales indépendantes, on n'échappe toutefois pas à l'impression que ces mesures sont à la limite du dérisoire face à l'ampleur des

problèmes que soulèvent la généralisation de la vie associative et l'épanouissement d'une vie sociale active. Tout ce qui a trait au travail (le 1/3 de notre existence, ce qui n'est pas rien, même si demain ça devient le 1/4 !) se résume en trois lignes proposant la création d'un comité de surveillance pour le contrôle des aides publiques.

Remarquons en passant que les auteurs du document semblent ignorer l'existence de conseils d'entreprise qui pourraient remplir cette tâche. Et le développement de la vie associative se réserve à accorder des facilités aux (véritables) a.s.b.l. Pour le reste, motus sur les équipements collectifs indispensables à ce développement. Pas davantage sur les problèmes des mouvements d'éducation permanente. Et surtout, rien n'est indiqué pour spécifier les lieux d'où pourrait être impulsé ce développement : cela témoigne évidemment d'une belle confiance dans la spontanéité populaire, mais aussi d'une absence d'analyse de ce que sont réellement les associations qui structurent le mouvement populaire et qui donnent de la consistance à la démocratie. Les organisations syndicales ne sont même pas citées et les partis relèvent sans doute d'une autre sphère d'activité...

Il est intéressant de noter au passage que l'image de marque d'Ecolo est pourtant fortement liée à une exigence de développement de la vie associative. Mais en l'occurrence, cette image ne résiste pas à l'analyse.

L'ÉTAT EN ÉCOLO-LAND

Revenons à présent à un examen plus détaillé des propositions pour une démocratisation de la vie politique (ch. II) : les mêmes causes produisant les mêmes effets, la coupure entre le politique et l'économico-social introduit ici aussi un désagréable hiatus entre l'énergique dénonciation de la crise du politique, et le caractère formel (même quand on peut y acquiescer) des propositions.

A une heureuse exception près : le droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers aux communales, qui témoigne de la réalité de la volonté démocratique des écolos. L'interdiction des cumuls, la liberté d'accès aux documents administratifs, l'effet suspensif des recours au Conseil d'Etat sont des mesures qui, pour positives qu'elles soient, ne mettront pas fin à la désaffection politique que nous connaissons. Quant à la modification du système de la case de tête et à la suppression du vote obligatoire, elles auraient pour effet de personnaliser davantage les campagnes électorales — au détriment des échanges d'idées, qui se portent pourtant déjà bien mal.

Le caractère formel de ces propositions est probablement délibéré. Il est en tout cas en accord avec la représentation qu'Ecolo se fait des institutions : elle est dominée par l'idée de leur neutralité. Cette neutralité apparaît d'abord comme un objectif du mouvement, mais aussi comme un élément de diagnostic de la situation présente.

Tout se tient : la société étant une somme d'individus, l'hypertrophie d'un appareil étatique ne peut qu'être le résultat de la soif de pouvoir de certains, ou de l'influence pernicieuse qu'exercent des partis fonctionnant pour eux-mêmes. Les luttes sociales sont décidément écartées du paysage, et il est dès lors naturel que les institutions ne

soient jamais définies comme un enjeu de pouvoir. On se demande d'ailleurs quelles pourraient être les mystérieuses entités qui se disputeraient ce pouvoir !

Sous cet angle, l'anti-étatisme d'Ecolo est éclairé d'un jour nouveau. Il nous semble en effet, sans craindre un certain schématisme, qu'il faut distinguer anti-étatisme de droite et de gauche.

A gauche, on met l'accent sur les rapports sociaux, et on voit dans l'Etat une structure résultant de ces rapports en même temps qu'une pièce maîtresse de la domination qu'une classe sociale (la grande bourgeoisie) exerce sur la société. C'est cette idée qu'on résume en caractérisant l'Etat comme la condensation matérielle d'un rapport de forces entre classes et fractions de classes. Le débat qui traverse la gauche à ce propos a trait à la possibilité de retourner le rôle de l'Etat au profit des travailleurs, dans l'hypothèse d'un changement de pouvoir politique, et à la nécessité de liquider dans ce but l'appareil bureaucratique-répressif qui est au cœur de l'Etat.

L'anti-étatisme de droite, celui des néo-libéraux, par exemple, est d'un tout autre type. Il ne situe pas les contradictions fondamentales au sein de la société civile, mais bien entre un Etat mêle-tout et liberticide par définition, et un secteur privé fondamentalement sain pourvu que les mécanismes du marché ne soient pas pervertis.

L'anti-étatisme des écolos a ceci de commun avec celui de la droite que l'Etat est apprécié comme une entité autonome, dont le développement est réglé par des mécanismes tout à fait spécifiques.

On serait bien en peine d'extraire du programme d'Ecolo des éléments d'analyse de l'Etat qui font référence à sa complicité avec les grands groupes financiers et industriels (si ce n'est de manière indirecte, en matière de politique énergétique par exemple).

Mais il serait cependant injuste d'amalgamer purement et simplement l'anti-étatisme des écolos avec celui du courant néo-libéral, dans la mesure où certaines propositions formulées ont un contenu démocratique réel. Le problème, insistons-y, est qu'elles ne sont pas avancées comme des objectifs de lutte, et que les forces sociales susceptibles de les soutenir ne sont jamais définies. Ceci vaut pour le référendum d'initiative populaire — auquel, soit dit en passant, est attribué le pouvoir éventuel d'orienter la politique du gouvernement, ce qui nous semble illusoire —, pour la suppression des systèmes informatiques de contrôle social, et bien plus encore en ce qui concerne les priorités socio-économiques.

AU-DESSUS DES LUTTES

On pourrait croire que ce silence à propos des luttes a avant tout trait au mouvement ouvrier, dans lequel le mouvement écologiste en général se reconnaît fort peu, et qu'il en va autrement sur ce qu'on appelle les terrains nouveaux. Le chapitre « médecines alternatives » montre qu'il n'en est rien : les médecines douces et traditionnelles (acupuncture, homéopathie ... : à introduire à l'université et à rembourser par la sécurité sociale) sont au centre des préoccupations des écologistes. Mais on passe au blanc tout ce qui constitue au moins un embryon de pratique alternative et progressiste de la médecine, à savoir la con-

testation de l'ordre des médecins, la lutte pour une médecine dégagée du profit (quant à la rétribution des praticiens, quant à l'attitude face aux firmes pharmaceutiques), les efforts pour organiser une médecine de première ligne à travers les maisons médicales, les tentatives menées avec des militants du SETCa pour résoudre les problèmes de santé mentale dans un cadre non carcéral, et toute l'activité du GERM. Quant à la médecine du travail, il n'y est fait allusion que pour exiger un contrôle des produits cancérigènes et mutagènes en milieu industriel. Là aussi, on ignore sans vergogne la réalité des conditions de travail en usine : cadences, bruit, maladies professionnelles, connais pas.

L'absence de toute référence au féminisme n'est évidemment pas faite pour modifier notre avis.

Non, le modèle humain qui se dégage de toute la philosophie d'Ecolo n'est décidément pas celui qui s'affirme dans le combat et la solidarité ; au contraire, on voit bien plus souvent le mythe de l'Entrepreneur solitaire pointer le bout de l'oreille — quand il n'occupe pas franchement l'avant de la scène.

DÉVELOPPER LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Le terrain socio-économique n'est pas celui où Ecolo se meut avec le plus d'aisance. Pourtant, le chapitre où sont définies les priorités socio-économiques du mouvement n'est pas le moins intéressant du lot, et il mérite qu'on s'y arrête.

On y découvre à l'occasion qu'il n'est pas satisfaisant que le profit soit le moteur de l'activité économique : « La société productiviste ne connaît que l'axe du profit et fait abstraction de diverses coordonnées, dont la durabilité du produit. Ce simplisme économique est un des facteurs de l'impasse actuelle qu'il est essentiel de dépasser. » (7)

Et on y propose la mise en service public du crédit. Il est dommage que la réflexion sur les mécanismes du pouvoir dont cette proposition révèle l'amorce n'ait pas été poussée plus loin. Car pour le reste, les mesures avancées s'attaquent aux effets du mode de production capitaliste, en dénonçant parfois celui-ci, mais sans le remettre en cause en tant que tel. Mais peut-il en être autrement à partir du moment où les institutions publiques sont perçues comme neutres, et où le rôle qu'on leur impartit n'excède pas l'arbitrage ?

Il est un axe des propositions économiques d'Ecolo que nous approuvons résolument : l'orientation de la politique industrielle vers le marché intérieur. « Il est urgent d'orienter les investissements privés et publics vers des secteurs qui à long terme peuvent assurer l'approvisionnement intérieur de nos régions, une moindre dépendance vis-à-vis de l'énergie et des matières premières importées, vers des produits de qualité, réparables et de longue durée, et une redistribution géographique de l'emploi. » (8) C'est ce qu'ailleurs on a appelé une politique des besoins. Et ici, d'une manière qui tranche un peu avec le restant du programme, on propose des moyens pour réaliser l'objectif : la réorientation des crédits de recherche, la création d'une demande directe ou indi-

(7) Idem, p. 24.

(8) Idem, p. 24.

recte en provenance du secteur public et la mise en service public du système bancaire. Remarquons que même si ces idées se fraient petit à petit leur chemin, elles sont encore loin d'être uniformément admises au sein du mouvement ouvrier, où une tendance à privilégier les exportations continue à se manifester, même si elle est en recul par rapport à un passé récent.

Une série de mesures sont aussi avancées pour diminuer l'importance des déchets, pour les traiter et les recycler.

CHOISIR L'USAGE DE SON TEMPS...

Enfin, Ecolo propose d'inscrire la philosophie de la « révolution du temps choisi » dans la réalité quotidienne. Qu'est-ce que cela signifie ? Une réduction radicale de la durée du temps de travail (à 32/34 heures par semaine) avec embauche compensatoire et maintien du salaire horaire — ce qui signifie en clair un maintien de la masse salariale globale, et une diminution du salaire des travailleurs que les écolos estiment de 3 à 10 % (à cause de mécanismes de compensation fiscale, et de l'indexation forfaitaire). De plus, Ecolo souhaite que soient votées des lois éliminant tous les obstacles qui interdisent les choix individuels en matière de temps de travail, et veut favoriser les congés sans solde, le travail à temps partiel, les congés de maternité prolongés, ...

Ces propositions forment un ensemble coordonné dont la critique, pour être honnête, exige au moins de s'appuyer sur une cohérence équivalente.

D'abord, marquons notre accord avec le caractère radical de la réduction du temps de travail : il est vrai que l'accroissement extraordinaire de la productivité que nous connaissons depuis quelques années, et qui n'est pas près de se ralentir, avec la généralisation des nouvelles technologies, en fait le seul moyen réaliste de contrer le chômage.

Peut-on pour autant accepter une diminution du salaire moyen des travailleurs ? Nous pensons que non, et que la position inverse repose sur une vision fautive de la réalité. Cette vision est celle que répandent à profusion ministres, journalistes et experts lorsqu'ils prétendent que « nous vivons trop bien ». Le programme d'Ecolo émet une autre idée qui, bien qu'apparemment contradictoire avec la première, s'inscrit dans la même logique : dénonçant la priorité donnée à la satisfaction de « besoins » solvables, réels ou non, voire artificiellement suscités par la publicité, Ecolo écrit que « les besoins essentiels non solvables sont ignorés, ce qui entraîne l'existence d'un quart monde au sein de nos sociétés avancées ». (9)

Ce qui laisse entendre que rencontrer ces besoins essentiels peut se faire indépendamment du niveau des revenus.

Bien sûr, c'est le marché qui a imposé le mode de consommation dominant, en créant des débouchés pour les produits (pas toujours utiles au demeurant) qui assurent les profits les plus élevés possible, et en suggérant à travers la publicité, les feuillets télévisés et le tout-venant de la production culturelle, une identification avec un idéal familial et sexuel inspiré de l'américain way of life : c'est dans la possession

(9) Idem, p. 23.

de marchandises, d'objets qu'on se réalise. Mais en conclure que les besoins essentiels sont « non-solvables » est parfaitement abusif.

Comment définit-on le quart monde ? Par la précarité de la situation professionnelle, ou par l'absence de celle-ci ; par l'insalubrité du logement ; par la détresse morale et culturelle, rendant difficile la prise en charge de sa propre existence. Il faut être assez gonflé pour prétendre que tout cela n'a rien à voir avec le niveau des revenus : un logement décent, des conditions d'hygiène satisfaisantes (une salle de bains par exemple), ça se paie. Et quand les enfants de ces milieux font l'école buissonnière, c'est pour accomplir de petits boulots ou de petits larcins qui mettent un peu de beurre dans les épinards. Constaté cet état de fait ne revient évidemment pas à nier l'importance des facteurs culturels dans la marginalisation du sous-prolétariat, mais bien à souligner les liens étroits entre carences culturelles et matérielles.

Au-delà des problèmes du quart monde, faut-il rappeler qu'en Wallonie, le tiers des habitations est considéré comme insalubre ? Bref, s'il nous paraît parfaitement juste de s'en prendre au mode de consommation, espérer satisfaire des besoins non rencontrés dans le cadre d'une diminution des revenus relève de l'illusion.

Si l'on refuse que le financement de la remise au travail des sans-emploi soit assuré en diminuant le revenu des ménages qui travaillent, il faut évidemment prendre l'argent ailleurs. Personne ne sera sans doute surpris de voir rappeler ici les 200 milliards de fraude fiscale annuelle, l'évasion de 180 milliards en 1981, et l'existence de grandes fortunes. Ce qui est un peu plus étonnant, c'est qu'à ce sujet, Ecolo soit aussi vague que Martens V : « la redistribution des revenus ne s'arrêtera pas aux revenus du travail. C'est par l'impôt que les autres catégories de revenus (indépendants protégés, revenus mobiliers et immobiliers) contribueront à l'effort de solidarité ». (10)

... ET NÉGOCIER SON HORAIRE DE TRAVAIL

Les propositions anti-chômage d'Ecolo suscitent la critique sur un second point : la possibilité pour chaque travailleur de négocier avec ses collègues et la direction de l'entreprise tant le volume que les horaires des prestations (en ne dépassant pas le nombre d'heures maximum) — c'est la version salariée de l'entrepreneur solitaire, Robinson des villes. Cette proposition est séduisante, dans la mesure où elle introduit une plage de liberté supplémentaire, mais elle est dangereuse à deux points de vue.

D'abord parce qu'elle ne tient aucun compte des différences de productivité entre secteurs de production. Il nous paraît impossible d'aborder ces problèmes autrement que globalement, et en mettant en avant un principe de solidarité entre travailleurs, qui disparaît dans une négociation individuelle entre chacun et son employeur. Remarquons en outre que ces problèmes mettent en évidence l'exigence d'une planification de l'économie, exigence un peu passée de mode mais qui se rappelle de temps à autre à notre bon souvenir.

Ensuite parce qu'elle ne manquera pas de renforcer un des aspects principaux de la division sociale du travail, entre hommes et femmes.

(10) Programme des priorités socio-économiques des écologistes, p. 2.

On peut prendre le pari, sans crainte d'y laisser sa culotte, que les femmes seront bien plus nombreuses que les hommes à demander un horaire réduit. Cette proposition s'inscrit donc dans la politique qui, sournoisement et brutalement, tend à renvoyer les femmes dans leur foyer.

Par contre, il serait sot de ne pas prendre en compte le souci des Ecolos de réduire quelque peu l'éventail des salaires, actuellement très ouvert. Le problème est réel. Il résulte davantage du niveau très bas des salaires (en 1980, 91.100 ouvrières gagnaient moins de 20.000 F brut) que du niveau trop élevé de certains autres (pour la même année, 1.700 ouvriers gagnaient plus de 100.000 F brut). Il s'agit donc, avant tout, d'obtenir l'élévation des bas salaires, et non de « pénaliser » les hauts, d'ailleurs déjà touchés par la non-indexation des barèmes fiscaux et par le « splitting ».

Il nous apparaît dès lors que la méthode proposée par les Ecolos pour réduire l'éventail des salaires n'est pas la bonne, quelle que soit la validité de leur préoccupation. Ce qu'ils proposent, en effet, c'est une modification du système d'indexation des salaires, en ajoutant une certaine somme à toutes les rémunérations, plutôt qu'en multipliant la rémunération par le coefficient correspondant à l'augmentation du coût de la vie. Ce type d'indexation, dit forfaitaire, aurait pour effet second de diminuer la tension salariale. Il présente à nos yeux un double inconvénient : d'abord, de ne constituer qu'un expédient pour atteindre un objectif qui mérite d'être poursuivi sans détours, ensuite de risquer d'affaiblir encore le front de défense du principe d'indexation. On sait que le gouvernement Martens-Gol a porté à ce principe des coups très graves. On sait aussi qu'en dépit d'un attachement qui se veut intransigeant, la FGTB n'a pas engagé pour défendre le système d'indexation le vaste mouvement de riposte interprofessionnelle qui s'imposait. Quant à la CSC nationale, elle a laissé faire. Cependant, des îlots de résistance active demeurent et même Jef Houthuys déclare vouloir le retour, le 1^{er} janvier 1983, au système « classique » de liaison des salaires à l'index. Dans ce contexte, toute proposition d'« amodiation » de la liaison des salaires à l'index nous paraît tactiquement malvenue. Répétons que pour le surplus, l'augmentation des bas salaires ne serait pas rencontrée; elle ne pourra l'être qu'au prix de luttes, sans doute difficiles, mais dont aucune formule d'indexation ne permet de faire l'économie.

DE L'ART D'EMBALLER LA MARCHANDISE

Comme annoncé en introduction, nous avons délibérément mis l'accent sur ce qui, dans le programme d'Ecolo, permet de préciser la vision du monde qui oriente la démarche. Cela nous a paru plus intéressant que de rappeler qu'Ecolo est opposé au nucléaire, ou partisan de l'agriculture biologique et de la priorité aux vélos, en ville comme sur route — ce que chacun sait. Chacun le sait d'autant mieux qu'Ecolo manie remarquablement l'art de faire sa propre publicité, par des actions prioritairement dirigées vers les media — radio et TV avant tout. Il est clair qu'en rompant avec les moyens traditionnellement adoptés pour faire passer une position (communiqué, ou conférence de presse) et en organisant des happenings, comme lors de l'intronisation vélocipédique des députés écolos, ou lorsque ceux-ci ont protesté contre

l'augmentation des tarifs des transports en commun en arrivant en Rolls au Parlement, Ecolo rencontre la sensibilité d'un public lassé par ce qui ressemble trop souvent à des jeux stériles.

Et sur ce plan, ils sont bien souvent sur la même longueur d'onde que bon nombre de journalistes, eux aussi à l'affût de ce qui apparaît comme une bouffée d'oxygène dans un monde politique gris et terne.

Ceci explique sans doute le décalage observé à plusieurs reprises entre les positions réellement défendues par Ecolo, et l'image du groupe dans le public, particulièrement dans la jeunesse, qui le perçoit comme plus « contestataire » que ce qui apparaît à la lecture de son programme.

Un autre aspect de la pratique d'Ecolo renforce cet effet. Il s'agit d'une série de groupes auto-organisés en vue d'objectifs précis et limités — comités de quartier, mouvement anti-nucléaire, comités d'action en faveur des transports en commun, ... C'est évidemment faire peu de cas du pluralisme réel de ces comités, et cela renvoie à la manière dont les écologistes analysent l'insertion sociale des partis politiques — ou plutôt dont ils ne l'analysent pas (nous en avons fait mention plus haut) : le terrain des partis, c'est les institutions ; on ne comprend donc pas leur présence sur le tas même dans les cas (malheureusement pas assez fréquents) où cette présence ne se veut pas récupératrice. Cette attitude — qu'Ecolo n'applique pas à sa propre activité — n'est pas, sans poser de problèmes au mouvement social lui-même. En matière de démocratie, les bonnes intentions suffisent rarement.

De manière plus générale, il nous semble qu'il ne suffit pas d'avoir un rapport différent aux médias, et d'être organisé au sein de structures (relativement) molles pour prétendre se situer « ailleurs ».

Si l'accent est mis chez Ecolo sur des préoccupations souvent considérées (parfois à tort) comme accessoires, s'ils ont le mérite de poser le problème des objectifs de la production industrielle (mais rappelons quand même qu'ils ne peuvent en revendiquer le monopole), il reste que nous pensons avoir montré que leur autre manière de faire de la politique n'échappe malheureusement pas aux pièges tendus par l'idéologie dominante. En effet, si leur volonté de nettoyer les écuries d'Augias est indéniable, et s'ils croient à la vertu des institutions démocratiques, c'est un peu à la manière des anciens libéraux — qui ne sont pas, reconnaissons-le, ce que la bourgeoisie a produit de pire comme personnel politique — au sens où ils séparent nettement tout ce qui touche au quotidien (travail, cadre de vie, luttes sociales, ...) du combat pour la transformation des institutions. Et cette séparation est probablement le facteur qui pèse le plus sur la crise du politique.

Pratique de l'aménagement du territoire et développement régional

Bilan critique pour une alternative

A. INTRODUCTION

La Belgique est divisée en 48 secteurs d'aménagement régis par autant de plans sanctionnés par arrêté royal, ou qui vont l'être. Nous ne nierons pas que les plans de secteur ont eu le mérite de contrôler quelque peu l'anarchie qui régnait en Belgique dans le domaine de l'urbanisme. Aujourd'hui, la loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire a vingt ans. Les réflexions devant conduire à sa révision, à un approfondissement de la pratique démocratique en la matière, se développent (R. Van Ermen, 1982; B. Jadot, 1982; Inter-Environnement Wallonie, 1981). Un bilan critique des pratiques de vingt ans d'aménagement du territoire s'impose donc, en particulier dans le domaine peu analysé de l'application de la loi sur l'urbanisme de 1962 en tant qu'instrument implicite d'orientation ou de soutien du développement régional. Nous portons donc une attention particulière au cas des régions les moins favorisées de Wallonie.

B. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA DÉMARCHE SUIVIE DEPUIS 20 ANS

Les plans de secteur, base légale de l'affectation du sol, ont été soutendus dans leur élaboration, du moins idéologiquement, par l'analyse régionale (nous dirions aujourd'hui sous-régionale) des tendances et par des documents d'options fondamentales, et ce même si ces travaux n'ont pas bénéficié de sanction légale. Ces programmes de développement et d'aménagement des sous-régions accordaient une importance primordiale aux préoccupations de développement sur celles d'aménagement (C. Vandermotten, 1981). Une conception économiste les domine. La logique profonde des programmes est une emprise renforcée de l'économique sur la vie quotidienne avec son expression en termes de P.I.B., sans que soient prises en compte les rentabilités sociales. L'affirmation que « L'aménagement doit être avant tout au service du développement économique et social des régions » pourrait certes se concevoir si les objectifs de

(*) C. Vandermotten est docteur en sciences géographiques, licencié en urbanisme et chargé de cours à l'ULB.

ce développement apparaissent comme le clair reflet de la hiérarchie des conceptions et souhaits des populations concernées. Au lieu de quoi, on observe dans les documents la juxtaposition tous azimuts d'objectifs d'infrastructures et d'équipement. Les objectifs écologiques sont envisagés plus en tant que contraintes à respecter qu'en tant qu'objectifs fondamentaux. En outre les documents de base, et à leur suite les plans de secteur reprennent, de fait comme des contraintes supérieurement imposées, les grands projets d'infrastructures de communications des pouvoirs centraux, certaines variantes étant parfois inscrites à un titre qui apparaît comme purement conservatoire.

Le cadre conceptuel et le justificatif idéologique des plans de secteur, pour une part explicites, pour une part implicites, apparaissent ainsi marqués par cinq caractères fondamentaux :

1°) *La démarche représente la transposition à l'échelle nationale de l'inspiration des urbanistes du début du siècle*, en particulier de Patrick Geddes, influencé à la fois par la sociologie de Le Play et la géographie humaine française. Elle s'appuie sur la détermination de zonages univoques, dans l'esprit de la Charte d'Athènes. La première étape de la réalisation doit être le survey dans le cadre d'une « région naturelle ». La pratique concrète impose certes de se soumettre à des délimitations administratives, mais cela n'empêche pas les régions naturelles de rester un cadre référentiel obligé et préalable, quelle que soit d'ailleurs la manière dont on en tiendra effectivement compte dans le projet. On verra ainsi le plus souvent dans les premières pages du document présentant les options fondamentales du plan, traiter du relief, des grandes régions naturelles, de la géologie, du climat, de pédologie. Ensuite, seront inventoriées les ressources minérales, les bois, le potentiel hydrologique. On traitera alors des espaces, paysages et sites à protéger, voire de pollution atmosphérique. L'idée sous-jacente est que la transposition de ces données sous forme de plans-facettes superposables déterminera, au départ même de la superposition, les choix premiers (dans l'ordre chronologique de l'élaboration) d'affectation idéale des sols. Ensuite, ces choix premiers « fondés » sur les faits de géographie physique (le « milieu naturel et agricole » à sauvegarder sauf impossibilité) seront arbitrés et réduits pour tenir compte des « besoins » inscrits sur les plans-facettes suivants.

2°) *Ces autres « besoins », ces plans-facettes supplémentaires, représentent l'inscription spatiale la plus généreuse des éléments suivants :*

a) *le tracé, imposé par le pouvoir central, des infrastructures de communications, dont on attend une croissance régionale, sur le « modèle limbourgeois » des années 60.*

b) *une analyse de l'évolution de la population. Celle-ci servira de justificatif implicite, en même temps que l'inventaire des logements insalubres (constructions vs. rénovation), à la réservation d'espaces « rouges », destinés à l'habitat. Mais il faut bien voir qu'il s'agit ici d'une pseudo-argumentation scientifique. Les emprises au sol réservées pour l'habitat sont sans commune mesure avec les seuls besoins démographiques, même là où ont le mieux été restreintes les tendances à l'implantation linéaire de l'habitat le long des voiries et à la multiplication de zones rouges anarchiquement dispersées.*

c) *l'analyse de l'évolution de la population sert aussi de soubassement à la détermination du volume de la population active, confronté à l'emploi. Le déclin de l'emploi agricole étant posé comme inéluctable, le tertiaire ayant « vocation » spontanée à se développer (il faut remarquer que ces deux évolutions ne sont évidentes que dans le cadre d'une situation économique générale déterminée à une échelle sans commune mesure avec celle du secteur), les navettes excessives des régions rurales défavorisées devant être résorbées, le secteur industriel reste le seul sur lequel les options fondamentales des plans de secteur fondent une politique volontariste. Celle-ci se traduit spatialement par la réservation de larges emprises pour terrains industriels. Une telle optique est évidemment lar*

gement le reflet de l'époque de sa conception. Mais elle supposerait surtout la maîtrise locale du développement industriel. Or, ces années 60 sont des années de profondes mutations des structures industrielles, caractérisées entre autres par une fragilisation croissante des espaces industriels régionaux, en particulier dans les régions économiquement les plus faibles et même là où le nombre d'emplois industriels était en croissance.

3°) *Les objectifs socio-économiques et d'infrastructures avancés ne sont pas hiérarchisés.* le plan de secteur n'a pas vocation à être un schéma directeur de réalisation, ni même à proposer des priorités chronologiques (même pas au niveau des « zones d'extension d'habitat », puisqu'il suffit d'un P.P.A. pour que celles-ci deviennent zones d'habitat, même si les zones d'habitat voisines sont loin d'être saturées). De la sorte, tout apparaît bon à réaliser. Tout est mentionné dans les études sous-régionales, tout sera inscrit au plan de secteur : créer des autoroutes et électrifier les chemins de fer, voire rouvrir certaines lignes ; protéger les terres agricoles et développer des centres d'affaires régionaux et ouvrir des voiries de dégagement urbaines dans les villes régionales et maintenir l'habitat en ville et prévoir des zones commerciales périphériques, etc.

4°) *L'énoncé de ces objectifs est censé répondre aux desideratas socio-économiques d'une abstraction spatiale :* « La sous-région », dont les habitants semblent implicitement convenir de ce point de vue d'un parfait consensus. « La fonction du plan n'est pas de diriger mais seulement de faciliter la rencontre de tous ceux dont l'activité occupe le sol, afin que cette occupation soit harmonisée » (avant-projet du plan de secteur Philippeville-Couvin). Harmonisation à obtenir par des voies réglementaires, sans références à une quelconque maîtrise foncière.

5°) Le soutien de la population (nous pensons en particulier aux régions peu favorisées), la desserte, le développement industriel impliquent une polarisation univoque et renforcée sur des centres suffisamment équipés, en une pyramide hiérarchisée depuis le centre élémentaire jusqu'à la métropole régionale en passant par le centre urbain local. L'importance attribuée par les options fondamentales des plans de secteur à une telle structuration de l'espace est quelque peu contradictoire par rapport au discours initial sur les régions naturelles. Par ailleurs, la réalité de telles structurations univoques et d'emboîtements hiérarchisés est aujourd'hui partiellement remise en question, tant du point de vue spatial que par l'absence de référence aux groupes sociaux et d'âge dont les comportements spatiaux apparaissent fortement différenciés. En tant qu'éléments normatifs d'aménagement, le renforcement des polarisations peut être à la source de déplacements abusifs et de ruptures sociologiques par rapport aux cadres de vie habituels (pensons à la concentration scolaire et à certaines conséquences des fusions de communes, en particulier pour les personnes âgées).

C. LES SOUBASSEMENTS POLITIQUES DE LA DÉMARCHÉ

Les inscriptions effectives au plan de secteur définitif sont certes telles qu'il est souvent bien difficile d'y retrouver les logiques des études sous-régionales et des options fondamentales. C'est que les cinq caractères conceptuels de base décrits ci-dessus ne sont que les alibis scientifiques ou les justificatifs à la réalité d'une élaboration qui est en fait le produit du jeu des rapports de force où dominent les éléments suivants :

1°) *L'arbitraire technocratique normatif des auteurs de projet et de l'administration.* Le planificateur « connaît » l'aménagement optimal, celui en fonction duquel il prévoit les affectations du sol. Cet aménagement optimal est à la rencontre des « conditions naturelles » et d'évolutions économiques générales sur lesquelles la région n'aurait d'autres prises que de tenter de les infléchir à son profit en réservant les affectations au sol et en additionnant les infrastructures de transport dans le vain espoir d'apparaître plus attractive que sa voisine. Remarquons au passage que certaines tendances écologiques actuelles appa-

raissent tout autant normatives : ici c'est l'écologiste qui connaît le développement optimal, appuyé sur une certaine conception du milieu naturel ou de la vie rurale.

2°) *Les pressions économiques de groupes d'intérêts, industriels — par ex. le lobby du Génie civil — ou commerciaux, mais surtout fonciers*, cherchant à obtenir ou maximiser une rente foncière différentielle, et pour ce faire à obtenir au plan les inscriptions satisfaisant leurs desiderata. Ces pressions ne s'exercent pas sur tout l'espace avec autant de vigueur, mais elles agissent sur l'arbitraire technocratique là où elles s'exercent moins vivement, par le biais des revendications, relayées par les hommes politiques locaux, qu'elles y font naître au nom de l'égalisation des dotations sous-régionales ou du respect du droit de jouir pleinement de son bien.

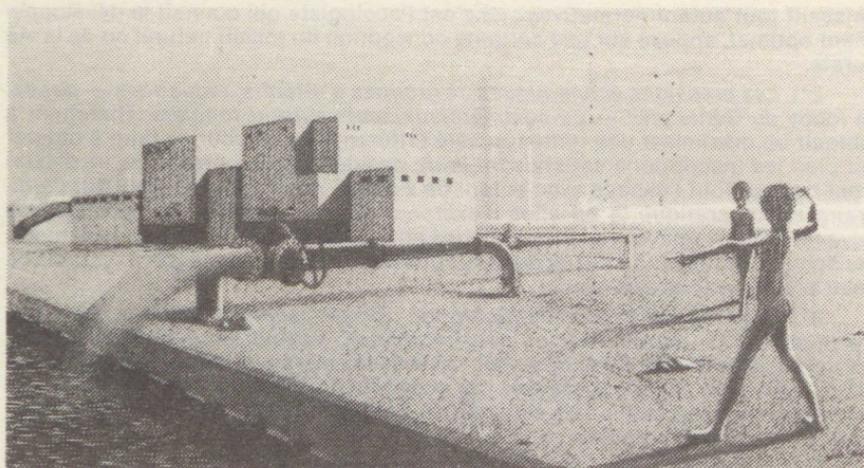
3°) *Les logiques autojustificatrices d'organismes nationaux* (par ex. l'Administration des Routes) *ou sous-régionaux*, surtout les intercommunales. Les pressions de ces dernières sont souvent relayées par les pouvoirs communaux. Elles sont parfois aggravées par une sorte de confusion des pouvoirs lorsque la même intercommunale est chargée de la conception du plan et de la réalisation des infrastructures.

Le plan de secteur n'est donc en rien le document technique neutre, qui serait l'expression d'un aménagement « nécessaire » à la rencontre des « conditions naturelles » et des évolutions économiques générales, qu'il se prétend être. Pourtant, J. Annaert (1966) avait déjà montré clairement qu'aucune condition naturelle ne déterminait un aménagement nécessaire. Par ailleurs, il est significatif qu'il n'apparaît jamais dans l'exposé des motifs du plan que les différents groupes sociaux, à l'intérieur de la sous-région, pourraient nourrir des objectifs ou des priorités divers, voire antagonistes. Ainsi, si les enquêtes de survey et d'options fondamentales s'ouvrent généralement sur l'exposé des conditions naturelles, il n'y est nulle part question, surtout pas a priori, d'une enquête sociologique qui mettrait en évidence les objectifs fondamentaux des divers groupes de la population quant à leur choix de mode et de milieu de vie.

De la sorte, face aux forces dominantes, la position des populations concernées est réduite, au moment des procédures d'enquête, à n'être qu'une position défensive, se résumant le plus souvent en revendications atomisées et conservatrices (dans le sens de fixation passiviste de situations ou de conservation de droits considérés comme « sacrés »). L'absence d'un large débat démocratique préalable à un choix globalement arbitré d'objectifs socio-économiques hiérarchisés entretient et permet cette parcellisation des oppositions. Or celles-ci, si elles s'accumulent, seront souvent relayées par le pouvoir communal, constituant dans ce cas une pression supplémentaire que l'arbitraire technocratique prendra en compte.

D. QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSÉQUENCES SPATIALES ET ÉCONOMIQUES DE CE MODE D'ÉLABORATION DU POINT DE VUE DES DEVENIRS SOUS-RÉGIONAUX ?

1°) *Tout d'abord une consommation exagérée d'espace urbanisé*, particulièrement nette par comparaison avec les pays voisins. B. Merenne-Schoumaker (1979) a quantifié la situation existante de fait. En 1970, l'espace urbanisé représentait déjà 28 % de la superficie nationale (contre 22 % en 1959 et 13 % en 1929, malgré une faible croissance démographique). Les pourcentages de 1970 se montaient à 36 % en Brabant, 25 % en Hainaut, 21 % à Liège, 16 % à Namur et au Luxembourg. Les pourcentages des provinces flamandes étaient encore supérieurs : 49 % à Anvers, 42 % en Limbourg, 37 % en Flandre orientale et 24 % en Flandre occidentale. Les choses apparaissent bien plus graves encore si l'on tient compte des zones urbanisables réservées et des friches sociales induites au départ d'une urbanisation effective même très partielle de celles-ci. Insistons sur le fait que ces consommations exagérées d'espace, effectives et



Point d'eau

programmées, ne sont pas une contrainte inéluctable du développement mais bien le produit d'un certain type d'aménagement, issu d'un certain rapport de forces économiques. Le dépeuplement du centre des villes, la formation de ghettos, la citysation des centres, la multiplication abusive du trafic automobile urbain, tous faits auquel collabore de fait l'aménagement du territoire lorsqu'il autorise des rapports planchers/sol excessifs, lorsqu'il multiplie les pénétrantes urbaines et les tunnels urbains, lorsqu'il réserve les emplacements pour de grands équipements commerciaux périphériques, si ils sont subjectivement le résultat du « désir » des habitants de « vivre à la campagne » sont objectivement le résultat du mécanisme de la rente foncière (C. Kesteloot, 1980, a et b). La conception économiste qui considère la politique du logement autant, voire plus, comme un instrument structurel de relance économique que comme un instrument de satisfaction d'un besoin social, aggrave le mouvement, en promouvant la construction aux dépens de la rénovation. En Wallonie, 90 % des crédits régionaux pour le logement vont aux constructions nouvelles ; 5 % seulement à l'assainissement et à la réhabilitation (A. Wouters, 1982). Pourtant, en Wallonie, 20 % des logements sont fonctionnellement inadaptés, 31 % insalubres améliorables (et 15 % insalubres non améliorables, en 1971, selon les normes I.N.L., mais ces normes, elles-mêmes ne sont-elles pas l'expression d'un projet favorisant la construction aux dépens de la rénovation). Les sociétés de logement sont partie prenante de cette consommation exagérée d'espace suburbain, en même temps d'ailleurs que par les blocs et tours qu'elles construisent en ville elles participent à la déstructuration du milieu urbain. Et pourtant, la réhabilitation légère coûte 1/6 du logement neuf ! Son développement pourrait s'inscrire dans des projets de relance économique alternative, qui ne seraient pas exclusivement tournés vers les hypothétiques possibilités du commerce extérieur.

Les suburbanisations résultantes apparaissent aujourd'hui énergétiquement (et sans doute aussi culturellement) coûteuses et pour le moins contradictoires par rapport à l'objectif de préservation des terres agricoles unanimement avancé par les études sous-régionales préparatoires aux plans de secteur. On voit ici mieux apparaître les incohérences des objectifs additionnés. Et ne parlons même pas des incohérences de détail qui sont tant le résultat des mécanismes évoqués ci-dessus que de l'influence des « idéologies architecturales dominantes » sur les fonctionnaires de l'urbanisme : ainsi, dans tel village du Brabant wallon, non seulement les extensions d'habitat se multiplient en dehors du péri-

mètre villageois alors que celui-ci est loin d'être densifié, mais en outre, les règlements *interdisent* la construction mitoyenne *dans* (et hors) l'ancien périmètre villageois, rompant ainsi avec les formes esthétiques traditionnelles de l'habitat rural local en même temps qu'elles obligent à d'inutiles dépenses énergétiques supplémentaires.

2°) Plus particulièrement en ce qui concerne les régions les moins favorisées, la revendication *démobilisatrice de la création de zonings industriels nombrueux et d'autoroutes*. Si nous traitons ces revendications de *démobilisatrices*, c'est dans la mesure où elles donnent aux instances sous-régionales l'illusion d'avoir œuvré pour le développement, alors qu'il devient de plus en plus clair à l'évidence que ce n'est pas parce qu'il y a eu *parallèlement* création autoroutières et de zonings et développement industriel dans certains cas, par exemple le Limbourg, sous-région additionnant une série de caractéristiques macrogéographiques favorables, au cours des Golden Sixties (C. Vandermotten, 1978 ; C. Vandermotten et J.R. Sortia, 1980), que ces mêmes infrastructures, érigées en *facteurs* de développement, engendreraient les mêmes effets dans les régions wallonnes macrogéographiquement peu favorisées et au cours de ce que l'on pourra peut-être appeler les Dark Eighties.

Citons trois exemples :

a) *Les options fondamentales du plan de secteur Philippeville-Couvin réservés en 1968 150 ha de terrains pour zonings industriels*, objets d'arbitrages, avec d'autres affectations du sol devant permettre de créer pas moins de 4.300 emplois industriels nouveaux entre 1968 et 1980 dans le secteur (soit plus que l'emploi industriel salarié *total* de l'arrondissement en 1980 !). Or, même dans les circonstances favorables de l'époque, les options fondamentales doivent reconnaître que la sous-région ne dispose d'aucune maîtrise du développement industriel : « *Sur le plan national* (nous soulignons) et même sur le plan local, la concurrence est forte en poélerie. Dans le domaine du chauffage central, les producteurs étrangers pénètrent sérieusement les marchés. (Ceci même si) la plupart des entreprises locales ont réalisé, au cours des dernières années, d'importants investissements pour accroître leur production et améliorer leurs fabricats du point de vue technique » (« Options fondamentales de l'avant-projet de plan de secteur Philippeville-Couvin », 1968). Mêmes contraintes externes pour la fonderie, l'industrie du bois, la fabrication des articles de sport, les articles de terre cuite, etc. Comment s'étonner alors de ce que les évolutions réelles n'aient en rien correspondu aux attentes en période de crise !

b) *A l'échelle de la province de Namur, la création de zonings industriels est le seul des objectifs de l'étude régionale du B.E.P.N. de 1969 qui ait été atteint*, et même largement dépassé dans les délais prévus :

	Zonings industriels		Emploi
		Taux	industriel
		d'occupation	provincial
Objectif 1970 (CNAT, 1966)	215 ha		
Situation 1970	599 ha		40.700
Situation 1973	834 ha	41 %	
Situation 1977	1304 ha	40 %	36.000
Objectif 1977 (BEPN, 1969)	810 ha		55.000
Objectif 1980 (BEPN, 1969)	900 ha		59.000

Mais ceci n'a en rien empêché une évolution catastrophique de l'emploi industriel. C'est ici que l'on se situe le mieux dans l'incohérente logique concurrentielle et autojustificative que dénonce M. Quevit (1978) dans « Les causes du déclin wallon ». Politique qui n'empêche en rien les fermetures d'entreprises, qui mobilise les fonds publics au profit de rationalisations réductrices d'emploi.

sans aucune garantie d'infléchissement des tendances régionales spontanées. Politique qui, à travers son échec même, mène à l'accueil laxiste, sans garanties sérieuses d'avenir de la part du candidat investisseur, à l'opposé de ce que devrait être la mise sur pied d'une structure industrielle diversifiée et intégrée, axée sur des produits dynamiques.

c) Certains milieux ouest-hennuyers continuent à voir dans la création d'une autoroute Bruxelles-Tournai un instrument de développement *sous-régional* (*). Or, il apparaît de plus en plus clairement que si une création autoroutière peut avoir des effets positifs sur une région forte, l'inverse vaudra le plus souvent en région faible. P. Vandewattyne (1982) l'a démontré dans le cas qui nous occupe :

1. les effets directs et multiplicateurs de l'investissement sur l'économie sous-régionale seront extrêmement réduits, à cause de l'émiettement du secteur local des travaux publics, incapable de soumissionner des travaux d'une telle ampleur ;

2. les effets industrialisants *autonomes* de l'autoroute sont très incertains, tant en région densément peuplée (les deux Flandres, P. Pillen, 1978), qu'à fortiori en région moins peuplée, et ce surtout dans un petit pays comme la Belgique, où même dans la province de Luxembourg, les handicaps des entreprises ne sont pas des handicaps de coût excessif de transport mais d'absence de tissu industriel, de services industriels, de main-d'œuvre qualifiée (M. Tillieut, 1979). Les taux d'occupation des zonings de la province de Namur en fonction de leur distance à une autoroute confirment cette affirmation :

Taux d'occupation au 1.1.1980	Bord d'autoroute	3 km	3 - 5 km	5 km
0 — 20 %	2	—	—	2
20 — 40 %	1	1	1	2
40 — 60 %	—	1	—	—
60 — 80 %	1	—	—	2
80 — 100 %	—	1	—	2
	4	3	1	8

3. la majorité des effets de la construction de l'autoroute sur l'agriculture se traduisent par une perte de revenus, ou par la disparition d'exploitations tombant sous le seuil de rentabilité. Le Hainaut occidental remplit les conditions pour que ces effets négatifs soient maxima : faible taille moyenne des exploitations (15 ha), important morcellement des terres, âge élevé des exploitants (55 % d'agriculteurs de plus de 50 ans dans les arrondissements de Tournai et d'Ath).

4. les effets négatifs les plus marqués interviendront vraisemblablement au niveau de la structuration urbaine déjà faible de la sous-région. Si, au niveau local, Tournai pourra sans doute bénéficier d'agrandissements mineurs de sa zone d'influence (mais aux dépens d'autres centres locaux comme Renaix ou Leuze), il faut bien voir qu'au niveau hiérarchique supérieur, où le centre régional de Tournai est faible, les choses risquent fort d'évoluer en sa défaveur. Dès à présent, le pôle lillois grignote l'attraction tournaisienne sur le Tournais occi-

(*) A l'estime de Claude Renard, président du Conseil régional wallon du PCB et chef du groupe communiste au conseil communal de Tournai, le point de vue de Christian Vandermotten sur l'autoroute Bruxelles-Tournai, s'il était défendable il ya quelques années, est aujourd'hui dépassé par les faits. Seul, reconnaît Claude Renard, subsiste un inconvénient très réel : la perte de bonnès terres agricoles. Fût-elle sommaire, cette note aura le mérite d'indiquer que le débat sur les plans de secteur reste ouvert.

dental. A l'Est, l'extension de la zone de Bruxelles en Hainaut occidental est plus limitée par l'éloignement de Bruxelles (80 km) que par l'attractivité tertiaire de Tournai. Dans ces conditions, une facilitation des relations sur un axe Lille-Bruxelles contournant Tournai ne peut que profiter aux deux pôles forts aux extrémités de l'itinéraire. Des observations semblables ont pu être faites dans la vallée du Rhône (A. Bonnafous, F. Plassard, D. Soum., 1974). Elles correspondent au bon sens commun.

Et pourtant, combien la revendication à l'égalisation sous-régionale des infrastructures ne continue-t-elle pas à dominer, en tant qu'objectif d'action politique, par rapport à la revendication à l'égalisation sous-régionale des bien-être, quelles que soient les voies et les moyens, non uniformes, pour les atteindre. Un syndicaliste sud-luxembourgeois nous avançait récemment, en tant qu'argument définitif plaçant pour la construction des autoroutes E9 et E40, que « même si elles n'aidaient pas au développement industriel du Luxembourg, il fallait que la province ait sa part des crédits. » En fait, cette revendication à l'égalisation des infrastructures sous-régionales, outre qu'elle entraîne à de coûteuses « compensations » pour des infrastructures dont la rentabilité est de plus en plus marginale, relève de la même mystification idéologique que celle développée à une autre échelle par des économistes comme Rostow, et consistant à voir dans les formes d'industrialisation de certains pays du Tiers-Monde la reproduction avec quelques dizaines de décennies de retards des révolutions industrielles de nos pays. Auquel cas, le sous-développement ne serait qu'un retard. Imiter et attendre serait la solution. En fait, la géographie économique, comme l'histoire économique dont elle est la projection sur l'espace, est faite de tissus de contradictions et de mécanismes dialectiques, et non d'une juxtaposition de schémas mécanistes indifféremment reproductibles dans le temps et dans l'espace.

3°) Dans le Namurois et le Sud-Est, les études régionales et les plans de secteur concluent à *la nécessité d'encourager TOUTES les formes modernes de tourisme* tout en protégeant les beautés du cadre naturel. Ils mettent en avant la volonté d'impliquer le milieu rural dans le développement touristique mais en même temps proposent une politique-choc axée sur des pôles, l'incitation à créer des parcs touristiques, des villages de vacances, la réservation de vastes surfaces à l'implantation de secondes résidences et d'équipements vacanciers. Il est évident que de cette absence de choix, de cet unanimisme n'émergeront réellement que les développements touristiques financièrement les plus structurés, politiquement les plus appuyés, esthétiquement les plus prédateurs et sociologiquement les moins bien intégrés au monde rural. J. Van Laer (1979) en a donné une bonne description dans son article sur les villages de vacances en Wallonie. Ces développements favoriseront de fait l'approfondissement de la mainmise de certains intérêts urbains sur le rural.

De ce point de vue, l'exemple de la démarche suivie dans l'élaboration du plan de secteur Philippeville-Couvin est significative. Dans cette sous-région, où l'affectation du sol à but touristique est une, sinon la source majeure de rente foncière différentielle, ce sont les arbitrages portant sur l'affectation touristique du sol pour lesquels la justification déterministe « scientifique et nécessaire » était la moins aisée à développer. Il est remarquable dans ces conditions que les zones de loisirs, c'est-à-dire l'affectation localement la plus spéculative, aient été exclues de l'avant-projet de plan (le document « scientifique ») et ne se retrouvent que sur le plan définitif (le document revu après enquêtes et consultations politiques).

E. POUR CONCLURE LE BILAN.

En résumé, ces plans de secteurs et études sous-régionales préalables présentent les caractéristiques suivantes :

1°) *Ils s'inscrivent dans la logique d'un aménagement du cadre de vie des hommes surdéterminé par les conditions du développement économique, ce qui*

n'est certes pas faux mais devient dangereux en tant que projet quand ce développement économique est conçu comme la finalité fondamentale, *sans aucune réflexion sur sa nature et ses contenus*.

2°) *Ces documents ont été conçus dans une période de vive croissance économique dont les impulsions étaient maîtrisées à une toute autre échelle, non dominées localement.* Les plans des sous-régions les plus périphériques se nourrissent de l'espoir de recueillir les fruits de cette croissance, à travers une diffusion progressive du modèle industriel-urbain. Cette logique amène à fonder une grande partie des espoirs sur des apports exogènes, extérieurs à la sous-région, mal maîtrisés : l'appel à l'investisseur, aux infrastructures lourdes. Elle mène de toute manière à ce que, dans l'ensemble non hiérarchisé et additif des objectifs exprimés, seuls ceux correspondant aux forces économiques dominantes sont réalisés. Il est même vraisemblable qu'une croissance économique plus vive que celle que nous avons connue eût encore accru le rythme de réalisation des objectifs allant dans le sens des intérêts dominants, sans pour autant accélérer la réalisation des autres, aggravant ainsi les contradictions nées de ces rythmes différentiels. Aussi, sans tomber dans un écologisme passéiste, sans nier la nécessité d'appels à des investissements exogènes, il faut constater qu'il est dangereux, tant du point de vue de la sécurité et de la santé économiques sous-régionales que de la protection de l'environnement et du cadre de vie de s'y lier trop exclusivement.

3°) *Ces documents portent la marque d'une période de mobilité croissante et peu coûteuse des urbains, de découverte massive par ceux-ci des vertus récréatives d'une certaine image de la campagne.* A ce titre, ils codifient en bon aménagement ce qui objectivement n'est que la réponse, socialement valorisée, à un mauvais aménagement urbain, qu'ils contribuent à entériner par ailleurs. En outre, en encourageant, même involontairement, un tourisme spéculatif et prédateur, ils développent en milieu rural certains des mécanismes fonciers responsables de la dégradation urbaine.

4°) *Les justificatifs de études sous-régionales s'inscrivent entièrement dans le contexte de développement productiviste de l'agriculture.*

5°) *Les plans représentent l'extension à tout le territoire des principes de « l'urbanisme scientifique » issus de la Charte d'Athènes.* Les taches de couleur du document définitif clichent les situations existantes là où des forces économiques antagonistes ne les remettent pas en cause, ou bien proposent de nouvelles affectations en s'appuyant sur des extrapolations socio-économiques présentées comme évidentes ou nécessaires.

F. POUR UNE PRATIQUE ALTERNATIVE.

Un approfondissement de la pratique démocratique de l'aménagement du territoire et du développement sous-régional nous semble devoir passer par la reconnaissance de deux principes, fondant deux méthodologies entièrement nouvelles :

1°) le premier principe devrait être que l'objectif fondamental doit viser à *l'égalisation sous-régionale des revenus, tout en veillant à la meilleure qualité de vie.* Ceci a comme corollaire qu'il y a lieu de dépasser la seule technique du zonage dans les plans d'aménagement, d'intégrer en un tout cohérent plans d'aménagement, politiques socio-économiques et industrielles, et de ne plus concevoir ces dernières comme une distribution des ressources sous-régionalement égalisée, quantitativement et qualitativement, selon des clés de répartition résultant de savants marchandages de cabinet, incapables d'infléchir des tendances spontanées ni à fortiori d'aider à dégager une nouvelle politique industrielle.

Il nous semble que les aides des pouvoirs publics à l'industrie ne devraient

plus se faire que sur des bases sectorielles saines, en fonction de critères précis et exclusifs. Les critères d'attribution se fonderont :

- a) sur la création effective d'emplois ;
- b) sur l'absence d'effets de rationalisation réducteurs d'emploi qui seraient encouragés par l'attribution des aides ;
- c) sur la transposition industrielle effective de recherche-développement ;
- d) sur la qualité de la firme demanderesse du point de vue de son insertion dans le tissu industriel et des risques positifs que son initiative représente.

Si les entreprises demandereses répondent à ces critères, il conviendrait d'accorder les aides sans prendre en considération les conditions ou choix de localisation, dans la mesure où l'expérience a montré que les aides publiques n'ont pas fondamentalement modifié les décisions spontanées de localisation des investisseurs. La politique menée jusqu'à présent n'a fait que nourrir les ruineuses concurrences des intercommunales ou a donné aux industriels des cadeaux bons à prendre pour des investissements qu'ils auraient fait en tout état de cause.

Dans une telle optique, le plan physique d'aménagement n'aura plus à réserver de larges surfaces industrielles, en fonction d'ambitieux objectifs sous-régionaux d'industrialisation. Il devra seulement veiller à assurer :

a) les disponibilités *suffisantes* en terrains industriels aménagés, mais *sans anticipation excessive*. Il suffira de veiller à ce qu'un manque d'espace disponible ne vienne pas contrecarrer les projets spontanés de localisation des entrepreneurs ;

b) l'existence d'une infrastructure suffisante dans le court ou le moyen terme, encore une fois sans sacrifier aux réalisations de prestige surcalibrées et soi-disant porteuses de développement ;

c) la reconversion des friches industrielles, dans le meilleur souci du bon aménagement, c'est-à-dire tant en zones industrielles qu'en espaces verts, d'équipements collectifs, de logements sociaux, etc. Cette reconversion devrait tendre à réinsérer dans l'espace urbain les industries à faibles nuisances, utilisant une main-d'œuvre nombreuse, peu consommatrices d'espace, n'induisant que peu de transport paralysant la circulation urbaine. La coordination entre politique de réaffectation de sites anciens et de création de zonings neufs, laissent un choix réel d'implantation entre sites urbains ou extra-urbains, rencontrerait le désir exprimé par des industriels de ne pas être *obligés* de quitter le milieu urbain, voire de pouvoir le réintégrer. Elle irait à l'encontre de la tendance à l'accroissement des navettes et à la coupure spatiale accrue entre milieux de vie et de travail. Elle favoriserait le recours aux transports publics.

Une telle politique industrielle devra *nécessairement* être complétée par l'observation *permanente* des dynamiques sous-régionales résultant de l'action *spontanée* des entrepreneurs, encouragés sur base sectorielle comme indiqué ci-dessus. Le caractère permanent de l'observation suppose une planification glissante.

L'action spontanée peut induire deux types de situations :

a) *une sous-région est spontanément favorisée par les investisseurs* : dans ce cas, il s'imposera de s'attacher principalement à la révision régulière à la hausse des emprises industrielles et des infrastructures prévues pour le moyen terme dans la planification physique sous-régionale ;

b) *une sous-région est spontanément négligée par les investisseurs* : dans ce cas, une enquête spécifique devra déterminer les conséquences de cette évolution médiocre sur les revenus de la population sous-régionale, prendre en compte les migrations alternantes excessives, les émigrations définitives obligées. Il conviendra, en conclusion de l'enquête,

— soit de dégager, avec les populations concernées, des objectifs sous-régionaux de développement non exclusivement à base industrielle mais sus-

ceptibles d'assurer emplois et parité des revenus, de dégager les moyens de leur réalisation (aide spécifique à l'agriculture sous-régionale, développements touristiques intégrés, etc.) et de prévoir les inscriptions spatiales correspondantes aux plans de secteur;

— soit, si des objectifs industriels semblent s'imposer, d'examiner la possibilité de les réaliser par une initiative industrielle publique saine, c'est-à-dire rentable, exclusive de la reprise de canards boiteux.

Les résultats de cette politique devraient périodiquement être appréciés par référence à une analyse coûts-bénéfices globales, financière, *mais aussi sociale*, prenant en compte les charges directes et indirectes supportées par la collectivité, analyse publiée et commentée avec les populations concernées. En particulier, des systèmes d'aides spécifiques ou de transferts de revenus, d'origine européenne, nationale ou régionale devraient profiter aux sous-régions auxquelles sont imposées des contraintes industriellement stérilisantes ou de qualité d'environnement dont bénéficie l'ensemble de la collectivité. Ces transferts pourront dans certains cas permettre des activités, notamment industrielles, qui seraient interdites si la prise en compte du coût de leur levée était à charge de l'entrepreneur, mais dont l'analyse coûts-bénéfices montrerait le caractère socialement bénéficiaire.

2°) le second principe devrait porter sur *une implication globale et préalable des populations concernées dans la détermination de leurs objectifs d'aménagement et de développement*. A ce jour, non seulement cette implication n'existe pas, mais l'information elle-même est insuffisante. Une enquête de l'INUSOP montre que 61 % des Wallons (contre 30 %) estiment l'information insuffisante en matière d'environnement, de grands travaux, d'urbanisme et d'aménagement du territoire (R. Van Ermen, 1982). En outre, 58 % de l'échantillon estiment que l'information vient trop tard.

La nouvelle démarche proposée impliquerait que, dans un large débat démocratique, une première interrogation devrait porter sur le « cadre régional » lui-même, c'est-à-dire celui dans lequel une population se sent capable de prendre son avenir en mains. Le caractère non indifférent en l'occurrence du choix des cadres géographiques apparaît lorsque l'on compare deux approches de la notion de sous-région. Pour les plans de secteur, « l'Administration s'est inspirée de multiples critères, tels que : géographie physique, mouvements démographiques, population active et mouvements de main-d'œuvre, chômage, spécialisation industrielle, évolution du nombre des constructions, etc. La superposition des divers documents cartographiques a permis de cerner de plus près le phénomène régional » (avant-projet du plan de secteur Philippeville-Couvin). Pour les tenants d'une sensibilité écologique au contraire, « la région est bien plus qu'une étendue physique, c'est un espace perceptif unique auquel se sentent reliés un certain nombre d'habitants ». Pour que la prise en charge de l'aménagement soit réellement démocratique, il est donc important de cerner le ou les espaces perceptifs de la population locale (ou des populations locales, parce que l'unanimité des perceptions est un présupposé lié à une démarche privilégiant le spatial et négligeant le social; et puis, dans certaines régions ne conviendrait-il pas tout autant de prendre en compte les projections rurales des perceptions urbaines des villégiateurs et résidents de week-end).

Ce débat devrait être l'occasion pour les « aménageurs » de récolter des données, jusqu'à présent négligées, mais qui ont un rapport direct avec un aménagement à l'échelle humaine : budgets-temps des différentes catégories de la population, utilisation de l'espace, et éventuelles frustrations de ce point de vue, etc. Mais il sera surtout l'occasion d'une conscientisation à l'urbanisme, forçant les populations à s'interroger sur les raisons économiques, sociales, idéologiques, avouées ou non, qui les guident dans la conduite de leurs rapports au bâti et à l'espace. Cette conscientisation globalisante est un pré-requis pour éviter l'atomisation des positions, l'addition de projets mineurs, de revendications

localistes, contradictoires, n'abordant en rien les logiques fondamentales. Cet écueil sera sans doute le plus difficile à éviter, comme le montre la pratique des expériences d'aménagement menées dès à présent par la Fondation Rurale de Wallonie.

Enfin, devront émerger les finalités de développement désirées. Ceci implique le droit à ne pas copier l'urbain en zone rurale. A partir de celles-ci, des objectifs seront précisés et hiérarchisés. Il appartiendra alors aux « aménageurs » de construire les scénarios de développement que ces choix impliqueraient, d'y inclure les contraintes extérieures, en indiquant clairement si elles contribuent ou non à rencontrer les finalités locales (la réponse négative n'imposerait pas nécessairement le rejet de la contrainte, mais amènerait à prendre conscience plus exacte de sa raison d'être). Les scénarios souligneront les outrances ou les aberrations qui pourraient découler d'objectifs irréalistes ou contradictoires. Ils « visualiseront » les devenirs proposés là où c'est utile, par exemple au niveau des conséquences sur l'esthétique villageoise. Ils seront alors revus, en fonction d'objectifs modifiés. Cette procédure itérative sera nécessaire, parce qu'il est très vraisemblable que dans un premier temps, les populations concernées n'auront qu'une idée vague et peu réaliste des conséquences spatiales et économiques de leurs divers objectifs subjectivement énoncés.

La démarche proposée nous semble intéressante à trois titres :

a) partant des finalités socio-économiques, voire culturelles, pour aller vers l'inscription spatiale, quitte à ce que les premiers scénarios proposés amènent à une rediscussion des objectifs, elle détruira le mythe de la neutralité des plans, de ces inscriptions spatiales physiquement déterminées et quasi-nécessaires, alors qu'il y a quinze ans déjà, J. Annaert (1966) montrait combien la nature pèse peu devant les choix de société en matière d'aménagement du territoire. En ce qui concerne plus spécifiquement les spécialistes (géographes, sociologues, économistes) impliqués dans les études d'aménagement du territoire, ils auront tout à y gagner, cessant d'être des alibis scientifiques pour devenir « des hommes qui peuvent prévoir les conséquences des diverses options possibles » (J. Annaert, 1966, p. 105);

b) parce qu'elle nous semble pouvoir contribuer à la prise de conscience par les populations des liens étroits qui existent entre les modifications de leur espace perceptif habituel (la grande échelle, le milieu local) et les rapports de force dominants dans la vie économique, sociale, politique, nationale (la petite échelle). Ici, pas de mystique de la démocratie directe transformant chaque quartier en une seigneurie moyenâgeuse, pas d'écologisme romantique et passéiste, séduisant peut-être mais dont peu sans doute seraient prêts à supporter toute les contraintes. A la large discussion globale au niveau des objectifs, doit correspondre une ferme exécution par les organes régulièrement compétents.

c) parce qu'elle nous semble cadrer parfaitement avec la mise en place, revendiquée par Inter-Environnement Wallonie (1981), d'assemblées de quartiers ou de villages, ouvertes à tous, Belges ou étrangers de 15 ans ou plus, dotées du droit d'émettre en la matière des « avis prépondérants », chargées d'évaluer régulièrement l'impact des décisions exécutées et de discuter et réaliser des solutions alternatives, par exemple coopératives, pour faire mieux avec moins.

Reste à savoir dans quelle mesure ces pistes proposées ont quelque chance de se concrétiser sans une révision fondamentale des modalités de l'appropriation foncière et de la jouissance du droit de propriété. Il ne s'agit pas là d'un autre débat, mais en tout cas d'un autre article.

RÉFÉRENCES

- ANNAERT J. (1966), « Pour une géographie appliquée », *Revue belge de géographie*, 90, 1, pp. 97—108.
- ARON J. (1973), *La spéculation foncière*, Bruxelles, Fondation Jacquemotte, 55 pages.
- ARON J. (1974), « Les bases économiques des luttes urbaines bruxelloises », *Contradictions*, 5, pp. 87-91.
- BINAME J.P. et LAMBERT G. (1980), « A la recherche d'une économie namuroise », *La Revue Nouvelle*, 7-8, pp. 15-34.
- BONNAFOUS A., PLASSARD F., SOUM D. (1974) « La détection des effets structurants d'autoroute : application à la vallée du Rhône », *Revue économique*, 2, pp.233-256.
- INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE (1981), *Pour une démocratie participative. Révision de la loi de 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, Journée d'étude du 18 mars 1981, dactylo, 20 pp.
- JADOT B. (1982), « Eléments juridiques pour une politique de rénovation urbaine en Wallonie », *Rapport d'Inter-Environnement-Wallonie et des Comités 81 sur la Renaissance de la Cité*, dactylo, 7 pp.
- KESTELOOT C. (1980a), *De Ruimtelijke sociale structuur van Brussel-Hoofdstad. Kritische evaluatie van de faktoriële ekologie en alternatieve kijk op de stad*, K.U.L., Acta Geografica Lovaniensa, vol. 19, 153 pp.
- KESTELOOT C.(1980b), « La structure sociale de l'espace bruxellois : révélateur des enjeux urbains », *Contradictions*, 26, pp. 91-121.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1979), « Urbanisation et consommation d'espace en Belgique », *Hommes et Terres du Nord*, 2, pp. 41-46.
- PILLEN P. (1978), *Contribution à l'étude de la localisation industrielle, le cas de l'autoroute E5, Bruxelles-Ostende*, Mémoire de licence sc. géogr., U.L.B., ms.
- QUEVIT M. (1978), *Les causes du déclin*, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 312 pp.
- VANDERMOTTEN C. (1978), « Croissance industrielle en Flandre et en Wallonie. A propos du livre de Michel Quévit sur les causes du déclin wallon », *Revue belge de géographie*, 102, 2-3, pp. 219-226.
- VANDERMOTTEN C., SORTIA J.R., VERSCHEURE G. (1978), *Les politiques de création de zones industrielles et d'assainissement des sites d'activités économiques désaffectés dans les plans régionaux d'aménagement du territoire*, Commission Nationale d'Aménagement du Territoire, document stencillé, 276 pp.
- VANDERMOTTEN C., SORTIA J.R. (1980), « Géographie et emploi industriels en Belgique depuis 1960 », *Critique régionale*, 2, p. 10-29, Bruxelles, Editions de l'U.L.B.
- VANDERMOTTEN C.(1981), « Bilan de 11 ans de politique d'aménagement du territoire dans la province de Namur. Réflexions provisoires », *Critique régionale*, 5, pp. 174-191, Bruxelles, Editions de l'U.L.B.
- VANDEWATTYNE P. (1982), « Autoroutes et développement régional : essai de synthèse et remarque concernant l'A8 (Bruxelles-Tournai) », *Revue Belge de géographie*, 105, 4, nouvelle série fasc.16.
- VAN ERMEN R. (1982), « Propositions pour un projet alternatif de rénovation urbaine », 17 pp., *Rapport d'Inter-Environnement-Wallonie et des Comités 81 sur la Renaissance de la Cité*.
- VAN LAER J. (1979), « Les villages de vacances dans la région wallonne », *Revue belge de géographie*, 103, 5, nouvelle série fasc. 5, pp. 151-210.
- WOUTERS A. (1982), « La rénovation urbaine : situation et perspectives », 16 pp., *Rapport d'Inter-Environnement-Wallonie et des Comités 81 sur la Renaissance de la Cité*.

Recherche anthropologique et analyse des écosystèmes

Lorsque l'on cherche à cerner concrètement les fondements de l'organisation des sociétés, ainsi que les modes de transformation qu'elles connaissent, la question de leurs rapports avec l'environnement ne peut manquer d'être posée.

Cette exigence méthodologique a donné lieu durant ces vingt dernières années à l'apparition de multiples recherches consacrées à l'écologie humaine, la biogéographie, la dynamique des implantations humaines, etc. Dans le même mouvement, l'approche écologique a influencé les travaux d'un certain nombre d'anthropologues, donnant naissance à un courant appelé — aux Etats-Unis surtout — anthropologie écologique. Il fallut attendre quelque dix années avant que cette problématique parvienne en Europe, où elle sera à la fois critiquée radicalement quant à ses insuffisances et considérablement enrichie en ce qui concerne son niveau de questionnement théorique, principalement au moyen d'une confrontation serrée avec les acquis de la recherche marxiste en ces domaines.

Dans les pages qui suivent nous allons formuler un certain nombre de propositions théoriques en vue de clarifier quelques éléments du débat actuel, et ce dans le but de parvenir à une réponse cohérente aux innombrables sollicitations qui assaillent l'anthropologue confronté à la tâche, limitée et interminable, de rendre compte à la fois de la permanence et des transformations des sociétés qu'il prend pour objet.

Il n'est pas inintéressant de commencer notre propos par une très brève incursion dans le domaine de l'histoire des sciences sociales, et ce, pour en dégager des éléments permettant de saisir la façon dont le problème des rapports entre nature et société fut posé.

DÉTERMINISME ET POSSIBILISME

A cet égard deux positions antagoniques sont en présence, dont l'opposition constitue encore à certains égards la toile de fond des débats contemporains.

Nous avons tout d'abord le *déterminisme géographique* conçu de façon stricte et mécaniste, selon lequel les facteurs géologiques, climatiques, etc., conditionnent de manière exclusive le comportement et les caractéristiques de l'homme (Ratzel, Huntington...). Bien qu'à l'heure actuelle personne ne s'affirme ouvertement partisan de cette interprétation, elle n'en demeure pas moins, sous une forme ou l'autre, à l'horizon de l'anthropologie en tant que risque de dérive théorique.

A l'opposé, se trouve la position partagée aujourd'hui encore par un certain nombre de géographes et d'historiens, suivant laquelle : « Le cadre physique est "interprété" par les hommes, si bien qu'un même site, par exemple, suivant les époques, les circonstances, peut être utilisé de manière diamétralement opposée. Le choix n'est cependant pas absolument libre car il ne joue que sur un certain nombre de possibilités, c'est le "*possibilisme*" de Vidal de la Blache; le choix fait, l'homme se crée par là même des contraintes ». (Jean-Brunhes Delamarre, 1968, p. 1478, souligné par nous D.D.).

Dans un cas comme dans l'autre nous sommes en présence d'une manière de poser le problème qui inscrit la nature et la société dans des compartiments étanches, où tantôt l'un, tantôt l'autre joue un rôle actif ou passif. La compréhension du rapport profond existant entre les deux termes étant impossible à analyser dans cette optique.

ANALYSE ÉCOLOGIQUE ET INTERACTION

L'un des grands progrès permis par l'adoption d'une perspective écologique résidera dans le fait que cette antinomie nature/société s'estompe, permettant ainsi de poser convenablement les questions — sinon de les résoudre — en termes d'interaction. Reste alors, et ce n'est nullement secondaire, à définir exactement les termes en présence et à expliciter concrètement la nature de l'interaction dont on parle.

Avant toutefois d'aborder cet aspect de notre propos il est nécessaire de dire quelques mots de l'écologie en tant que telle.

On sait que le terme fut forgé en 1866 par le biologiste allemand Haeckel pour désigner « l'étude des actions du milieu sur un organisme ou sur une population d'organismes » (Labeurie, 1961, p. 92). Au sein du milieu on est amené à distinguer entre les *facteurs abiotiques* (non vivants), incluant le climat, la lumière, les propriétés chimiques du sol et de l'atmosphère etc. et les *facteurs biotiques* « constitués par l'ensemble des organismes vivant dans le milieu étudié » (Lamotte-Sacchi, 1968, p. 923); plus généralement l'ensemble des éléments du milieu physique est appelé *biotope*, alors que la *biocénose* désigne l'ensemble des populations d'organismes occupant un espace déterminé.

Dès lors l'on peut définir l'*écosystème* comme « l'ensemble d'une biocénose et du biotope où elle vit » (Lamotte-Sacchi, 1968, p. 923).

Cette approche « systémique » malgré quelques limitations dont l'étude sort de notre sujet ici, aura de grandes incidences pour la compréhension du rapport nature/sociétés; c'est ainsi qu'une nouvelle façon de poser le problème devenait possible, l'environnement apparaissant comme un élément interne au système (*).

Reste que l'environnement d'une fourmi ou d'une plante est plus aisé à déterminer que celui d'une société concrète. En ce qui concerne ce dernier on distingue utilement entre l'*environnement opérationnel* objectif, c'est-à-dire tel qu'il apparaîtrait au terme d'une analyse scientifique exhaustive, et l'*environnement cognitif* propre aux différentes sociétés, produit des « efforts perpétuellement renouvelés pour réaliser un compromis entre un passé historique particulier et les caractéristiques, elles aussi particulières, d'un milieu déterminé; et, d'autre part, des contraintes mentales qui, à chaque moment considéré, résultent de contraintes antérieures. Par l'effet de cette interaction, une histoire proprement humaine s'articule avec le milieu naturel pour former un ensemble signifiant ». (Levi-Strauss, 1979, p. 467).

(*) « L'environnement n'est désormais plus une variable exogène au système qu'il s'agit d'analyser, sinon qu'il fait partie du système lui-même, on le considère comme une variable endogène dont le poids causal est à évaluer dans chaque cas. » (Martinez-Veiga, 1978, p. 27, traduit par nous, D.D.).

C'est ici que l'on peut repérer le mieux « l'ancrage écologique » de certains éléments des sociétés traditionnelles. En effet, entre ces deux niveaux, opérationnel et cognitif, il y a *toujours* un décalage plus ou moins important, et également comme l'écrit Maurice Godelier : « un environnement a toujours des dimensions imaginaires ». (Godelier, 1974, p. 40).

Ceci saute aux yeux dans le cas des interprétations de caractère mythique qui visent à rendre compte des phénomènes géo-physiques (montagnes, fleuves) ou de faits météorologiques (pluie, vent...), où sous couvert d'un discours sur la nature prend place une récitation de la société, où les hommes et les femmes, les clans et les âges se voient attribuer une place, un rôle et une fonction.

Mais cela est vrai également à propos des rapports qui unissent nature et société dans le cadre de la subsistance matérielle. Qu'il nous suffise de prendre ici comme exemple la notion de *ressource naturelle*, qui en tant que telle appartient au niveau opérationnel, tant il est vrai que pour devenir une ressource humaine, il faut qu'elle satisfasse un besoin socialement reconnu, et que corrélativement la société dispose des moyens techniques de l'extraire, l'exploiter ou la produire (cfr. Godelier, 1978a, p. 16). C'est ainsi qu'un gisement de manganèse ne constitue aucunement une ressource pour un groupe de chasseurs-cueilleurs ou de pasteurs nomades.

Ces remarques étant faites, il nous est possible d'aborder quelques thèmes qui sont au centre de l'intérêt des anthropologues adoptant le point de vue écologique.

ÉCOSYSTÈMES ET SOCIÉTÉS

Une des premières interrogations auxquelles l'anthropologie écologique dut tenter de répondre, est celle concernant *l'adaptation* des sociétés à leur environnement naturel.

Le sujet est plus complexe qu'il peut sembler à première vue, dans la mesure où les indicateurs d'adaptation ou de non-adaptation sont (à l'intérieur de certains seuils) malaisés à déterminer avec précision. Pour la commodité cependant nous définirons ici l'adaptation comme la capacité pour une société de « survivre, fonctionner et se reproduire dans un environnement déterminé » (Martinez Veiga, 1978, p. 54).

Intervient alors dans l'analyse — et l'approche systémique introduite dans l'étude des écosystèmes la requiert — la notion de *régulation*, qui permet de rendre compte de variations concomitantes (dans le même sens ou en sens inverse) de différents éléments du système; par exemple la quantité de trous d'eau, leur éloignement et la stabilité démographique des bandes de chasseurs-cueilleurs du désert du Kalahari.

Cette régulation permet une certaine adaptation de la société considérée à l'intérieur d'un spectre dont les frontières sont constituées par ce que l'on appelle en écologie les *facteurs limitants*. Cet élément est classiquement défini comme « le facteur abiotique ou biotique du milieu qui, pour une espèce ou un stade vital de celle-ci, exerce l'action la plus efficace sur la présence de l'espèce dans le milieu étudié. Si ce facteur tombe au-dessous d'un certain seuil (valeur minimale) ou dépasse au contraire un seuil maximal, la vie de l'espèce ou du groupement considéré n'est plus possible ». (Lamotte-Sacchi, 1968, p. 925). C'est ainsi que dans le cas des pygmées Boschimans du désert du Kalahari, qui vivent en petites bandes de la chasse et de la cueillette, le facteur limitant n'est pas constitué par les possibilités alimentaires du milieu qu'ils sous-exploitent notoirement, mais par la rareté et l'éloignement des points d'eau durant la saison sèche.

Or, contrairement à ce que prétend un certain « romantisme primitiviste » les relations sont loin d'être toujours harmonieuses entre les sociétés traditionnelles et leur environnement, et les cas d'inadaptation dramatique sont beaucoup plus fréquents qu'on ne serait tenté de le penser. C'est ainsi, par exemple,

que la société Lobi que nous étudions en Haute-Volta et Côte d'Ivoire est contrainte à un long glissement migratoire du fait notamment d'un usage prédateur des ressources naturelles.

L'un des risques de déséquilibre dans la relation nature/société réside incontestablement dans un accroissement démographique au-delà d'un certain seuil appelé « carrying capacity », ou densité maximale de population qu'un territoire (exploité au moyen d'un système technologique constant) permet de nourrir durant une période indéfinie sans se dégrader. Diverses équations ont été construites pour faire apparaître ce chiffre maximal en tenant compte a) de la quantité de terre disponible pour le groupe, b) de la terre nécessaire à chaque individu, c) de la durée des jachères, d) du nombre d'années productives de chaque parcelle cultivée, et e) de la population.

Or sans être entièrement dépourvues de valeur, de telles formules sont peu utilisables du fait notamment des limitations internes à la conception de la « carrying capacity » qui se bornent à considérer le facteur agricole (alors que le facteur limitant peut être, par exemple, le manque de protéines qui obligera la société à migrer à la recherche de terrains de chasse), et également dans le postulat de la permanence du niveau technologique, qui est loin de se vérifier dans tous les cas.

En fait, on est beaucoup plus près de la réalité en notant, comme le fait J. Barrau, qu'« à partir d'un certain seuil dans le rapport quantitatif de population humaine au milieu naturel utilisé (pression de la population croissante, restriction de la surface disponible...) les hommes ne peuvent plus se contenter de jouer leur partie culturale (ou pastorale) dans le cadre de l'écosystème naturel et de son fonctionnement » (Barrau, 1975, p. 26). Il en résulte suivant le même auteur, schématiquement trois ordres de conséquences possibles :

a) la société réduit son accroissement démographique;

b) on cherche à accroître le territoire (mais risque de guerre), ou on change de milieu naturel (migration);

c) « Ou enfin, ils vont tenter de s'adapter aux conditions nouvelles de l'écosystème que leurs activités transforment en compensant la spécialisation croissante par des apports d'énergie (techniques culturales ou pastorales se perfectionnant, fertilisation, amélioration progressive du matériel végétal ou animal utilisé, etc.), c'est alors la marche au progrès technique et scientifique ». (Barrau, 1975, p. 26).

Examinons d'un peu plus près ces trois éventualités. Tout d'abord il est certain que les sociétés traditionnelles disposent de moyens culturels permettant de limiter la population; au nombre de ceux-ci on peut citer l'avortement, l'infanticide sélectif, le mariage tardif, les interdits sexuels durant l'allaitement en général fort long, etc... Dans le deuxième cas, la guerre peut accroître le territoire tout en diminuant le nombre des hommes, par mort violente (mais la guerre dans ces sociétés est relativement peu meurtrière), mais également du fait des interdits sexuels parfois prolongés que doivent respecter rituellement les belligérants.

La troisième hypothèse, de loin la plus intéressante pour notre propos, nous retiendra plus longuement; mais avant d'aller plus avant, il nous faut expliciter les concepts d'écosystème généralisé et d'écosystème spécialisé, dans la mesure où il s'agit d'une distinction théoriquement et pratiquement fondamentale.

On appelle *écosystème généralisé*, celui dont « la biocénose comprend un nombre important d'espèces végétales et animales, chacune représentée par un nombre relativement réduit d'individus. A l'inverse, dans un *écosystème spécialisé* à bas indice de diversité, il y a peu d'espèces représentées chacune par un grand nombre d'individus ». (Barrau, 1975, p. 22). C'est là toute la différence entre la forêt tropicale et un champ de blé européen, où l'homme sélectionne une plante et en élimine d'autres ainsi que des animaux prédateurs éventuels.

Or, il est à noter que dès le moment où l'homme ne se contente plus de chasser et de cueillir, mais que par la domestication des plantes et animaux il s'achemine vers un rapport nature/société concrétisé par l'*activité productive*, il s'engage corrélativement dans une action de spécialisation progressive des écosystèmes.

Ceci a une conséquence fondamentale. A mesure que le processus de spécialisation s'accroît, ce qui a pour corollaire l'élimination totale ou partielle de végétaux ou animaux qui ont une position de concurrent, parasite ou prédateur par rapport aux espèces sélectionnées, les places qu'occupent ces organismes éliminés, (ou encore leur « niche écologique ») dans l'écosystème initial restent vacantes; il en résulte la nécessité d'un apport constant et croissant d'énergie en vue de maintenir la stabilité de l'écosystème spécialisé en éliminant les espèces qui tendent à occuper les « niches » laissées vacantes. On aboutit alors à l'arrachage des mauvaises herbes, l'emploi d'insecticides chimiques ou non, la protection des champs à l'aide de clôtures, etc., etc.

Ce processus de spécialisation écosystémique qui débuta par ce que l'on a un peu improprement appelé la « révolution néolithique » dans certaines parties assez bien délimitées du globe, (Croissant fertile, quelques vallées de l'Amérique centrale, etc.) s'est déroulé de façon fort inégale suivant les régions et les périodes pour parvenir au tableau actuel où coexistent des populations de chasseurs-cueilleurs ayant un impact minimal sur un écosystème généralisé et des agricultures extrêmement complexes et spécialisées comme celles d'Europe, en passant par des systèmes plus ou moins spécialisés (essartiers de la forêt tropicale, pasteurs nomades, systèmes de cultures transhumantes, etc.) sans que, bien entendu, une ligne évolutive unique puisse être dégagée.

Cet ensemble de considérations permet de formuler l'une des hypothèses majeures de l'approche écologique en anthropologie, suivant laquelle « le contrôle croissant exercé par les groupes humains sur les productions naturelles, végétales ou animales, assurant leur subsistance a dû s'accompagner d'adaptations socio-culturelles concomitantes » (Barrau, 1975, p. 27).

Nous sommes donc ici en présence en quelque sorte d'un second niveau d'adaptation, celui où l'organisation des hommes s'ordonne en fonction de la transformation de la nature.

ORGANISATION DES HOMMES ET PRODUCTION DE LA NATURE

C'est donc vers ce processus dialectique qui aboutit suivant l'expression de Marx et Engels dans « l'Idéologie Allemande » à « une nature qui est historique et à une histoire qui est naturelle » qu'il nous faut tourner le regard.

En effet, le rôle déterminant de l'infrastructure économique ne peut être concrètement posé qu'en tenant compte des modalités, chaque fois particulières, par lesquelles les hommes en produisant de la nature à travers (et au moyen) des modalités spécifiques d'organisation sociale, reproduisent ou transforment l'organisation même de leurs sociétés dans leurs aspects religieux, politiques, idéologiques, etc. Comme le dit encore très justement J. Barrau : « Le contrôle du fonctionnement humain au sein de systèmes écologiques différents a certainement entraîné le développement d'institutions religieuses et politiques et la genèse d'idéologies elles-mêmes différentes : c'est ainsi qu'aux écosystèmes domestiques de plus en plus spécialisés, ceux par exemple à agriculture céréalière, ont dû correspondre une spécialisation et une stratification sociales plus prononcées et, très tôt, un rôle agraire important du temple et des prêtres. » (Barrau, 1975, p. 29).

L'analyse matérialiste se doit donc de rendre compte des relations dialectiques en jeu dans chaque société entre l'infrastructure économique (rapports sociaux de production, niveau technologique socialement atteint et particularité concrète de l'écosystème sur lequel s'exercent les procès de travail) et les formes superstructurelles politiques, idéologiques, religieuses... qui tout en étant

non déterminantes n'en peuvent pas moins être dominantes sous certaines conditions, comme le fait remarquer Maurice Godelier en affirmant que « dans certains types de sociétés, les rapports de parenté peuvent fonctionner de l'intérieur comme rapports sociaux de production; dans d'autres sociétés au contraire c'est le politique qui joue ce rôle; dans d'autres enfin ce peut être la religion. Par « fonctionner comme rapports sociaux de production » nous entendons assumer la fonction de déterminer l'accès et le contrôle des moyens de production et du produit social pour les groupes et les individus qui composent un type de société déterminée et d'organiser le procès de production ainsi que celui de distribution des produits ». (Godelier, 1974, p. 33).

On comprend aisément dès lors que la condition fondamentale pour que le politique, la parenté ou la religion jouent un rôle *dominant*, est que ceux-ci fonctionnent de l'intérieur comme rapports de production. Compte tenu de cette remarque capitale, l'analyse écologique en anthropologie risque beaucoup moins de prendre la forme mécaniste et empreinte de matérialisme vulgaire que l'on trouve souvent dans les travaux de l'anthropologie écologique américaine, (chez Marvin Harris par exemple).

Confrontés aux problèmes concomitants de gestion d'écosystèmes de plus en plus spécialisés, (que les incitations à la spécialisation soient endogènes ou exogènes à la société considérée importe peu ici) et de reproduction du système social, les hommes produisent des outils techniques, politiques, sociaux, idéologiques, etc., non pas séparément (ce que la notion d'instance suggère parfois), mais *globalement* dans le cadre d'un seul et même processus complexe de production et reproduction de la nature et de la société.

Certes, et il est important de le souligner, la globalité dont nous faisons état plus haut n'implique aucunement la présence d'un modèle unique de détermination en place une fois pour toutes, au contraire, les processus de transformation aux différents niveaux de l'organisation sociale sont régis par des lois relativement autonomes en fonction des acquis culturels historiques déjà accumulés par le niveau en question. C'est ainsi qu'il serait ridicule d'analyser l'apparition d'un rite nouveau au sein d'une société en fonction de l'adoption récente éventuelle d'un nouveau type de céréale, comme on le voit affirmer parfois un peu rapidement.

Reste que pour bien comprendre l'ensemble de l'organisation d'une société il est indispensable de saisir concrètement son mode d'appropriation de la nature en même temps que les enjeux auxquels cette appropriation donne lieu en son sein.

Il est, en effet, de plus en plus généralement admis que des phénomènes capitaux dans l'histoire de l'humanité, comme l'émergence des classes, ont intimement partie liée à la nécessité pour une société de gérer des écosystèmes spécialisés au moyen d'une coopération sociale dans le procès de travail, quelle que soit, encore une fois, la forme dominante que prend l'organisation des hommes et la division du travail dans ce but (parenté, politique, religion...).

Inversement, et c'est là une hypothèse issue de notre propre travail de terrain en Afrique occidentale, ne peut-on affirmer que des sociétés sans classes et dépourvues d'autorité politique différenciée, sont, à un stade déterminé (rudimentaire) d'évolution des forces productives et des systèmes d'exploitation des ressources naturelles, moins aptes à assurer la reproduction d'écosystèmes spécialisés, et risquent, donc, de se trouver plus souvent dans un état d'inadaptation latente ou critique ?

ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

En posant ces questions et en leur cherchant une réponse dans les voies esquissées plus haut, on se trouve amené à devoir traiter d'un problème dont l'intérêt n'est pas seulement théorique : à savoir le rapport qu'entretiennent entre eux et avec l'ensemble de la société les niveaux écologique et économique.

On l'a déjà montré plus haut, ce qui fonde résolument la spécificité humaine c'est *l'activité productrice sociale*, à travers laquelle les hommes entrent en contact avec les ressources naturelles qu'ils distinguent dans leur environnement, lequel environnement à la fois dicte des conditions parfois impératives aux formes et modalités d'exploitation et se trouve à son tour transformé du fait de l'action humaine.

C'est ce qui permet de poser que « le milieu n'est pas réellement une variable indépendante ni un facteur constant. C'est une variable qui se transforme sous l'action même d'un système économique et social, mais dans tous les cas c'est un facteur limitatif, un ensemble de contraintes » (Godelier, 1974, p. 32). Ce qui revient à dire que les possibilités et les limites des transformations sociales de la nature sont inscrites en grande partie dans les caractéristiques mêmes de l'écosystème ou ensemble d'écosystèmes en cause; les sociétés étant dès lors, en fonction de paramètres sociaux, démographiques, historiques, techniques... contraintes d'opter pour tel ou tel système d'exploitation des ressources.

A son tour l'organisation sociale (technologique, politique, idéologique, religieuse...) de la production définit et articule l'action des hommes envers la nature, en prescrit les modalités, les temps et les lieux; répartit les tâches entre les hommes et les femmes, les aînés et les cadets, les dominants et les dominés, en conférant ainsi une efficacité écologique différentielle aux divers modes de production. A ce propos il convient donc également de raisonner en termes d'interaction dialectique.

D'autre part, cette problématique du rapport *écologie/économie* en recouvre partiellement une autre, celle qui débouche sur l'étude du rapport entre le biologique et le social dans l'homme. (Cette question a au demeurant été abondamment traitée ces derniers temps en relation avec la critique des thèses pseudo-scientifiques de la « sociobiologie »).

Les réponses théoriques décisives qui ont été faites à propos du rapport *biologique/social* se trouvent d'ailleurs être, au moins partiellement, adéquates à l'analyse de la liaison dialectique entre *écologie* et *économie*, en ce qu'elles combinent l'insistance sur l'hétérogénéité des sphères en question avec un appel à la recherche scientifique, à l'instar de P. Fedosseev qui écrit : « Il est indispensable de trouver dans la réalité même le *mode concret d'interaction* de ces deux sphères dans le contexte duquel premièrement elles ne s'identifient pas et, deuxièmement, elles ne soient pas isolées l'une de l'autre. En d'autres termes il convient de dégager la *spécificité* de chacune de ces deux sphères de l'Etre et en même temps la *continuité* des passages de l'une à l'autre, leur lien réciproque » (Fedosseev, 1980, pp. 86-87). Il est indéniable que dans cette tâche qui consiste à analyser concrètement les incidences réciproques de l'écologique et de l'économique, et les modalités de leur détermination sur les autres éléments de l'organisation sociale, l'anthropologie en est encore à ses débuts, tout au plus l'intérêt de cette recherche et son urgence sont de moins en moins mis en doute.

MARXISME ET ANTHROPOLOGIE ÉCOLOGIQUE

En regard des risques de dérive théorique vers le matérialisme mécaniste vulgaire que comporte l'approche écologique en anthropologie, comme en témoignent de nombreux travaux, il est absolument indispensable de se munir d'un cadre théorique rigoureux (mais non pas rigide !), tel que le fournit l'histoire de l'analyse marxiste des sociétés dans ses débats, confrontations et rectifications successives.

C'est que, comme le dit bien M. Godelier qu'il convient de citer ici encore : « Avec Marx sont passés au premier plan de l'analyse non plus les rapports des hommes avec la nature, leurs modes de subsistance et les diverses manières d'exploiter les ressources de la nature, mais les rapports des hommes entre eux, leurs diverses manières de coopérer ou de s'exploiter dans l'usage de la nature, dans son appropriation ». (Godelier, 1978a, p. 47).

Cette remarque n'est nullement en contradiction avec les développements qui précèdent, au contraire, elle contribue à définir l'objet exact de la recherche en anthropologie écologique, à savoir l'analyse des sociétés dans leur globalité, compte tenu de leurs processus adaptatifs (réussis ou non) envers un écosystème dont elles sont partie intégrante et qu'elles contribuent de façon parfois décisive à transformer. L'aspect fondamental de cette démarche reste donc bien l'analyse de l'organisation des hommes et des sociétés, et c'est pour en rendre mieux compte que l'on localise la recherche sur leur interaction dialectique avec un milieu qui participe de leur histoire tout comme leur histoire informe ce milieu.

L'écologique ne se substitue donc pas à l'économique, l'analyse des écosystèmes ne dispense pas de celle des rapports de production, mais au contraire l'implique. Nous sommes ici en présence de deux niveaux du Réel dont seule l'interaction dialectique scientifiquement étudiée est porteuse d'intelligibilité. La production sociale intentionnellement organisée en constituant la spécificité, humaine par rapport à la sphère biologique, définit également le point de jonction nodal entre écologie et économie dans toutes les variantes qu'elle peut concrètement manifester au cours de l'histoire de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BARRAU (J.), 1975, *Ecologie*, in « Creswell (dir.). Eléments d'ethnologie ». A. Colin, Paris, tome 2, pp. 7 à 43.
- BARRAU (J.), 1980, *Hommes de société ? Hommes de nature ?* in « La Pensée », n° 211, pp. 4 à 11.
- FEDOSSEEV (P.), 1980, *Le biologique et le social dans l'homme*, in « La Pensée », n° 211, pp. 76 à 97.
- GODELIER (M.), 1974, *Considérations théoriques et critiques sur le problème des rapports entre l'homme et son environnement*, in « Informations sur les sciences sociales », 13 (6), pp. 31 à 60.
- GODELIER (M.), 1978a, *L'appropriation de la nature, Territoire et propriété dans quelques formes de sociétés précapitalistes*, in « La Pensée », n° 198, pp. 7 à 50.
- GODELIER (M.), 1978b, *Reproduction des écosystèmes et transformation des systèmes sociaux*, in « Economie Rurale », n° 124, pp. 10 à 15.
- HAUDRICOURT (A.G.), 1962, *Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui*, in « L'Homme », II 1, pp. 40 à 50.
- Jean-Brunhes DELAMARRE (M.), 1968, *Géographie humaine et ethnologie*, in « Ethnologie Générale », Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, pp. 1465 à 1503.
- LABEYRIE (V.), 1961, *Démarches de l'écologie*, in « La Nouvelle Critique », n° 124, pp. 92 à 116.
- LAMOTTE (M.)-SACCHI (C.F.), 1968, *Ecologie* in « Encyclopaedia Universalis », Tome 5, pp. 923 à 934.
- LEVI-STRAUSS (C.), 1979, *Structuralisme et écologie*, in « Claude Levi-Strauss », Gallimard, Paris, pp. 463 à 493.
- MARTINEZ VEIGA (U.), 1978, *Antropologia ecologica*, Editorial Adara, La Coruña.
- POUILLON (F.), 1976, *La détermination d'un mode de production : les forces productives et leur appropriation*, in « Pouillon (dir.) L'Anthropologie économique », Maspero, Paris, pp. 57 à 85.
- VILAIN (M.), 1978, *Analyse de système, écologie et activités rurales, quelques réflexions*, in « Economie Rurale », n° 127, pp. 23-24.

Une autre manière de faire de la politique ?

1) SACCAGES URBAINS

Peu après son élection comme député Ecolo de Bruxelles, Olivier Deleuze répondait aux questions de « *La Ville et l'habitant* », organe d'Inter-Environnement Bruxelles. Il déclarait notamment :

« Ecoute, les (autres) partis ont retenu certains aspects de l'écologie, les moins politiques. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ont tous voté la construction d'autoroutes et à Bruxelles, au niveau des communes, ils sont responsables d'atteintes portées aux espaces verts. Je ne pense pas que ce soit satisfaisant. »

Le jugement est sommaire.

Il tient pour rien les batailles acharnées livrées, notamment à Bruxelles, contre la spéculation foncière et contre les politiciens qui tentaient de la légitimer.

Un seul exemple à cet égard : l'action menée dès 1966 au conseil communal de Bruxelles par Louis Van Geyt et Raymond Dispy, conseillers communistes, contre Paul Vanden Boeynants et ses projets de sac-cage urbain. Si les communistes n'avaient pas été présents au Conseil communal, tout passait au bleu : les séances se déroulaient en hâte, en comité secret, sans écho dans l'opinion et personne n'aurait connu l'enjeu de projets qui, au nom de « l'intérêt public », vouaient la capitale aux bulldozers et aux prédateurs. Pour rappel, Paul Vanden Boeynants était à l'époque (66/72) échevin des travaux de la ville de Bruxelles ; il fut Premier ministre et remplacé dans ses fonctions par M. De Rons de 1966 à 1968. Son principal associé était Charlie De Pauw, promoteur immobilier (Consortium des parkings). En cause notamment l'implantation de l'immeuble Philips (lié aux plans particuliers des îlots compris entre le boulevard Anspach, la rue de l'Evêque, les places Ste-Catherine et du Samedi, la rue des Augustins), la construction du World Trade Center et le massacre du Quartier Nord, le projet de la tour « translucide » de l'ITT avenue Louise, l'aménagement du Rond-Point Schumann. En cause surtout l'information des membres du conseil communal et de la population, les intérêts de la ville et de ses habitants, la démocratie.

Voici quelques étapes de cette bataille politique.

Le 1^{er} avril 1966, Louis Van Geyt demande la discussion en séance publique, non en comité secret, du plan d'aménagement et d'expropriation des îlots à rénover et de la convention passée entre la ville et le Consortium des parkings pour le complexe Vanniers destiné à la S.A. Philips. Le groupe vote contre le plan d'aménagement. Les deux conseillers communistes sont seuls à soutenir que « pour toute une série d'aspects, l'opération proposée ne présente aucun caractère d'intérêt public ».

A propos du World Trade Center, les conseillers communistes distinguent entre le principe d'une implantation (qu'ils acceptent) et les conditions concrètes dans lesquelles cette implantation se prépare. conditions qu'ils dénoncent.

Le 20 décembre 1968, Louis Van Geyt déclare :

« Le conseil a décidé tout à l'heure de délibérer des modalités de la convention en comité secret. Nous avons dit pourquoi nous étions en désaccord avec cette manière de procéder, mais puisque la majorité en a décidé ainsi, je m'abstiendrai de revenir en détail sur les différents aspects de la discussion qui vient de se dérouler à huis clos. Je reconnais d'ailleurs que celle-ci n'a pas été inutile, puisque le collègue a accepté d'apporter au texte de la convention certaines améliorations proposées par des membres de l'opposition.

» Cependant, il reste que la convention telle qu'elle résulte du débat en comité secret, est basée sur une estimation absolument insuffisante de la valeur du terrain sur lequel les nouvelles constructions doivent s'effectuer. En effet, cette estimation équivaut pratiquement au coût de rachat de ce terrain, et ne tient aucun compte ni de l'importance des constructions que l'on va y édifier, ni du niveau élevé de rentabilité que le cocontractant peut en escompter. (...) Compte tenu de la hauteur et de la surface utile des constructions autorisées, ainsi que de l'importance du rendement qui peut en être attendu normalement, nous estimons que l'évaluation de la valeur du terrain cédé à bail emphytéotique est de deux à trois fois inférieure à ce qu'elle devrait être. C'est pourquoi nous sommes d'avis que les conditions dans lesquelles se fait cette opération sont très désavantageuses pour la ville, et ce non seulement du point de vue des finances communales, mais aussi du point de vue de la réalisation de l'ensemble de l'opération Quartier Nord. » (1)

Avant cela, Louis Van Geyt avait rappelé que la loi communale prescrit en son article 71 que figurent parmi les matières qui doivent obligatoirement être examinées en séance publique du Conseil les baux emphytéotiques. Or, il s'agissait en l'occurrence, d'un bail emphytéotique avec renoncement à la clause légale de résiliation, c'est-à-dire d'un acte aliénant des biens immobiliers de la Ville. Ces arguments, juridiquement et politiquement inattaquables, n'ébranlèrent pas la majorité. Le projet de convention, défendu par VDB — « si vous voulez avoir des logements sociaux dans un cadre valable, il faut commencer par cette opération » — fut adopté par 30 membres sur 34, les conseillers Schouppe et Pire s'abstenant avec les deux communistes.

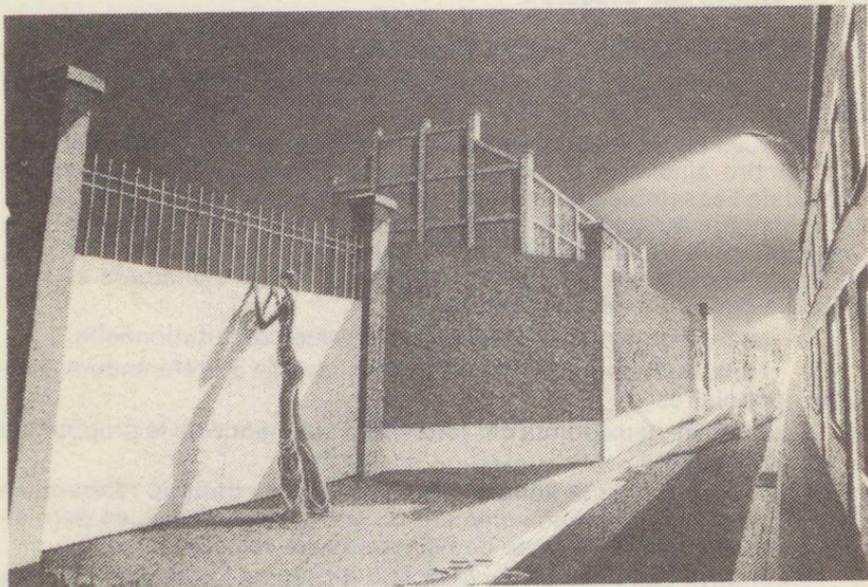
Le 28 avril 1969, Louis Van Geyt constate que les conseillers ont reçu un document, qui représente la sixième version d'un projet de règlement sur les conditions de vente et de cession de droits immobiliers au Quartier Nord. Sixième version que le conseil est invité à adopter dans les 48 heures. Ce document, montre le conseiller communiste, est destiné à remplacer, en ce qui concerne le Quartier Nord, le cahier des charges général adopté en 1955 par le conseil communal. Or, personne n'a eu le temps de comparer le règlement général et ce règlement particulier et aucune explication n'a été fournie à cet égard par le collègue. De plus, constate Louis van Geyt, « ce document montre que le cahier des charges qui nous est proposé comporte de très larges délégations de pouvoirs du conseil au collège, notamment en ce qui concerne les dispenses à accorder aux constructeurs dans le Quartier Nord sur le plan des travaux à effectuer et des dépenses à consentir par eux ». Et le conseiller communiste, après analyse du document, de demander : « Ne s'agit-il pas, par le biais du présent cahier des charges, d'amener le conseil à vider d'une partie de sa substance le droit imprescriptible qu'il a de délibérer en séance publique des conventions de

(1) Bulletin communal, séance du 20 décembre 1968, page 1928.

vente et de cession de droits immobiliers réels ». La location des quelque 150.000 mètres carrés de superficie de bureaux à bâtir va représenter une recette de près de 300 millions par an pendant vingt ans, devait encore observer Louis Van Geyt, qui appelait les conseillers à apporter la plus grande vigilance à l'examen des dossiers concernant les relations de la ville avec un groupe du genre Consortium des Parkings.

Le groupe communiste ne fut pas suivi par la majorité du conseil communal. Mais il est incontestable que ses analyses contribuèrent puissamment à la prise de conscience par les Bruxellois des menaces graves qui pesaient sur l'aménagement de leur ville. Bruxelles n'était pas encore en 1966 la ville aux cent comités d'habitants. Les années 67/68 marquent le début d'un processus de résistance à la détérioration de l'espace urbain. Nier ou escamoter le rôle joué par les communistes dans ce processus de résistance nous paraît assez dérisoire. Nous pourrions évoquer encore les arguments de Louis Van Geyt et Raymond Dispy contre le plan provisoire d'expropriation « pour cause d'utilité publique » au Rond-Point Schuman, ou contre la convention qui devait aboutir à la construction de la tour ITT. A chaque fois, ils démontrent que l'intérêt public est une mystification et que certains intérêts privés sont dominants. A chaque fois, le collège invoque l'urgence, la perspective de logements sociaux ou d'emplois nouveaux pour emporter l'adhésion.

« Et cependant, devait déclarer Louis Van Geyt le 2 juin 1969, pour remplacer les immeubles en place à cet endroit par une tour telle que le plan du Quartier Louise l'autorise, qu'est-ce qui nous presse tellement, quoi d'autre que le prétendu grand dessein qui consiste à faire de Bruxelles non seulement la capitale européenne du tertiaire, mais un site privilégié, une constellation



Limites

d'immeubles-tours ou d'immeubles-coffres-forts, comme on l'a dit, pour trusts internationaux et la préoccupation dangereuse de ne faire nulle peine aux puissants groupes industriels et financiers internationaux qui, tels Philips, ITT, Westinghouse et d'autres, ont entrepris de mettre en coupe réglée l'économie tant belge que ouest-européenne » ? (2)

2) TRANSPORTS EN COMMUN

De la même manière, le groupe communiste au Conseil communal de Bruxelles devait défendre une politique de promotion des transports en commun, politique entravée par le « grand dessein » des tours-coffres-forts dont l'effet serait d'aggraver l'engorgement de la circulation et d'élever encore la pollution.

A diverses reprises (notamment le 4 mars 1968 et le 29 avril 1966), Louis Van Geyt met en cause le démantèlement des transports en commun bruxellois — démantèlement « exigé » par la situation financière, alors que la STIB continue à payer 50 millions par an à l'ancienne société concessionnaire, les Tramways bruxellois, en fait les groupes Electrobel-Electrorail. Sans doute, ces 50 millions, même répétés d'année en année, ne suffisaient pas à financer les transports en commun. Mais comment (et pourquoi) tolérer qu'un prospère groupe privé continue à percevoir des redevances d'une entreprise mixte en déficit, alors que tout le monde, sur les bancs du conseil communal, a reconnu le caractère nocif de cette combinaison ?

On notera par ailleurs que le 22 janvier 1968, Louis Van Geyt proposait au conseil en vue d'un rapprochement avec les usagers, « que les mandataires et fonctionnaires prennent les transports en commun un demi-jour par semaine... ce qui leur permettrait de recueillir les principales doléances des usagers ».

3) REFERENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE

La revendication d'un référendum d'initiative populaire figure au programme des Ecolos.

En 1965 (le 26 janvier très précisément), le groupe communiste de la Chambre ainsi que le député Fernand Massart déposaient sur le bureau de l'assemblée une proposition de loi « instituant une consultation populaire au sujet des réformes institutionnelles de l'Etat belge ». Cette initiative s'inscrivait à droit fil dans le vaste pétitionnement qui, en octobre-novembre 1963, avait rassemblé 650.000 signatures en Wallonie. Le pétitionnement réclamait :

- le droit de se prononcer sur la réforme constitutionnelle,
- l'introduction dans la Constitution révisée du référendum d'initiative populaire.

Ce sont ces deux points qui forment la substance de la proposition de loi communiste.

Son sens : élargir la démocratie en faisant du droit au référendum d'initiative populaire un complément du suffrage universel, en permettant un contrôle plus efficace des électeurs sur les élus.

L'initiative communiste ne peut être dissociée du climat politique

(2) Bulletin communal, séance du 2 juin 1969, page 1120

de l'époque : la « grande grève » n'était pas loin et le droit réclamé était sous-tendu par une initiative populaire réelle et massive.

Il ya évidemment loin du droit au référendum d'initiative populaire (DRIP) ainsi conçu, aux « consultations populaires » réclamées aujourd'hui par le PRL pour réduire davantage encore une dérisoire réforme institutionnelle.

Mais aujourd'hui comme hier, il reste évident pour nous que faire autrement la politique — autrement que les partis traditionnels — c'est associer au maximum les gens à l'action politique, contre toute forme de clientélisme et d'élitisme.

Les mystères de la pollution industrielle

Pourquoi dans tous les pays industrialisés, les normes légales de tolérance aux substances toxiques sont-elles moins exigeantes à l'intérieur des entreprises qu'en dehors de celles-ci ?

La réponse la plus généralement donnée à la question est la suivante.

L'exposition aux substances toxiques ne dépasse pas huit heures par jour dans une entreprise ; de plus, les gens qui s'y trouvent sont des adultes supposés en bonne santé. Par contre, l'environnement « ordinaire » exerce ses effets 24 heures sur 24 et les personnes qui le subissent sont, en moyenne, plus vulnérables, puisqu'en font partie les vieillards, les enfants, les malades et les handicapés.

Ces arguments ne manquent peut-être pas de pertinence. Cependant, dès le moment où ils mènent à la mise en place d'administrations séparées, on peut se demander s'ils ne servent pas à fragmenter le problème de la pollution industrielle et à diviser les pollués.

En tout état de cause, un memorandum de la Centrale générale de la FGTB vient encore de sonner l'alarme à propos de la toxicité de nombreuses substances utilisées dans l'industrie chimique.

95.000 personnes sont occupées en Belgique dans quelque 1.400 entreprises chimiques, constate la Centrale générale. Environ trois millions de produits chimiques sont utilisés dans les entreprises et laboratoires. C'est au rythme d'environ 3.000 *par an* que de nouveaux composés sont introduits sur les lieux de travail. Cependant, moins de 700 « risques toxiques » figurent sur une liste et font l'objet d'un contrôle officiel ! Ni l'Administration de l'hygiène et de la médecine du travail, ni l'Inspection technique ne sont outillées pour aborder ces problèmes. En fait, une entreprise chimique est inspectée en moyenne une fois tous les huit ou neuf ans. C'est le Laboratoire de toxicologie industrielle qui est le mieux qualifié pour fournir des agents spécialisés et compétents ; mais depuis 1976, les quelques ingénieurs du Laboratoire de toxicologie ont été privés de leur pouvoir d'inspection...

La Centrale générale pense qu'il est temps de créer un instrument efficace de contrôle, tant pour les travailleurs que pour les riverains des entreprises à risques. Les pouvoirs publics avaient accepté le principe

de « comités de zone » — pour Feluy et Tessenderlo — mais on attend toujours leur installation officielle. Pour le surplus, l'organisation syndicale réclame une information constante des travailleurs sur la nature des substances chimiques et leur toxicité, et de rigoureux tests préalables à l'utilisation de nouvelles substances.

La Centrale générale demande que soit mis sur pied un service d'inspection permettant un contrôle permanent des entreprises. Pour ce faire, il est nécessaire d'instaurer des équipes de surveillance au niveau régional, équipes qui visiteraient régulièrement les entreprises et travailleraient avec l'aide des comités de sécurité et d'hygiène.

Ces équipes se composeraient de techniciens chimistes hautement qualifiés et à la hauteur des problèmes engendrés par l'industrie chimique.

Leurs missions consisteraient à dépister sur les lieux du travail les dangers et les lacunes dans les mesures de prévention des accidents de travail, de sécurité, de protection et d'hygiène, tant pour les travailleurs que pour l'environnement des entreprises.

Ceci rend indispensable un renforcement des effectifs du Laboratoire de toxicologie industrielle.

Un cas d'intoxication par le plomb a beaucoup fait parler de lui dans notre pays : c'est celui de la commune anversoise de Hoboken, siège de l'usine *Métallurgie Hoboken-Overpelt*, de la Société Générale (*). Diverses plaintes avaient surgi dans la commune dès les années soixante, mais le problème éclatait publiquement en 1973, après le décès suspect de vaches. Depuis lors, la lutte contre la pollution par le plomb à Hoboken (à laquelle enfants et femmes enceintes sont plus sensibles que d'autres personnes) est une longue histoire de pressions populaires et politiques, auxquelles s'opposent d'autres pressions politiques, des inerties, de farouches résistances du pouvoir économique et de ses alliés. Experts et contre-experts, normes et contre-normes, mais surtout existence ou non d'une volonté politique d'affronter le problème jusqu'au bout, en mettant en cause les responsabilités du plus puissant holding du royaume.

Les luttes menées en France ou en Italie, dans et autour d'usines polluantes, témoignent de l'ampleur des enjeux. Il ne s'agit ni pour les travailleurs, ni pour les habitants, de réclamer des « primes de risque », en monnayant ainsi leur santé. Il s'agit de transformer des conditions de travail et de production, en imposant par l'action unie, d'abord une information complète, ensuite un contrôle efficace, enfin des mesures qui renversent la priorité capitaliste : « le profit d'abord, les hommes ensuite ».

Cette lutte-là est à l'évidence politique. Elle est de surcroît ambitieuse et ouvre la voie à un autre type de société.

(*) Lire à ce propos : « Pollution et santé : l'exemple de Hoboken », par Anne Steenhaut, sept. 1979, GERM.

Les chambres à gaz : la bataille de 1981

Pourquoi, à quarante ans de distance, une « question » ou une « bataille » des chambres à gaz nazies ? A en croire certains, il s'agirait d'une querelle d'historiens, d'un débat académique de spécialistes de la seconde guerre mondiale. La prétendue école historique qui se proclame révisionniste n'aurait d'autre préoccupation que la vérité. Les révisionnistes procéderaient, quarante ans après ce terrible conflit, à la vérification de ce qui sur le moment paraissait — mais à tort, bien sûr — d'une évidence criante. L'apaisement des passions permettrait de reconsidérer, dans une démarche enfin scientifique, les thèses des historiens que les révisionnistes désignent comme officiels. Ils se seraient laissé abuser. Sans soumettre les preuves à la critique nécessaire, ils auraient épousé la version « exterminationniste ». Ils auraient ainsi contribué à forger le mythe de l'assassinat de six millions de Juifs dans les camps de la mort nazis, notamment à Auschwitz et dans ses chambres à gaz.

En réalité, cette révision de l'histoire n'a pas attendu que des Anglo-Saxons réunissent, en septembre 1979, leur « convention révisionniste » à Los Angeles et publient en 1980 *The Journal of Historical Review* (journal de révision historique). L'entreprise remonte aux années cinquante et n'a ni cette sérénité, ni cette innocence scientifique que ses promoteurs lui attribuent. Aussi n'est-il pas surprenant que la bataille des chambres à gaz ne se soit pas limitée à une controverse d'historiens. L'année 1981 a été marquée par plusieurs procès retentissants où en France et en Belgique les révisionnistes ont été condamnés par les tribunaux.

Même la frange anglo-saxonne qui a paru donner ses lettres de noblesse au projet révisionniste n'est pas aussi détachée des contingences politiques. Si la convention de Los Angeles n'a pas invité des personnages trop compromettants, son maître à penser, Arthur Butz, ne

* Maxime Steinberg est historien. Auteur du « Dossier Bruxelles Auschwitz », il fut au procès de Kiel l'expert de la partie civile.

manque pas de relations. En 1976, il a fait rééditer son *Imposture du XX^e siècle*, paru trois ans plus tôt à Richmond, ... par une maison d'édition anglaise intitulée pour la circonstance « Historical Review Press ». Elle avait déjà publié, en 1974, une brochure : *Six millions de morts le sont-ils réellement ?* L'auteur dissimulait fort à propos son identité sous le pseudonyme innocent de Richard Harwood. De son vrai nom, Richard Verral est l'homme du « National Front », parti anglais d'extrême droite. Les presses du groupuscule s'étaient simplement reconverties en éditions de révision historique. La brochure du chef, traduite en plusieurs langues, fut largement répandue en Europe. Elle bénéficia des ramifications internationales de l'ordre noir d'aujourd'hui. En Flandre par exemple, ce fut le périodique *Alarm* qui assura la distribution de la version néerlandaise. Le journal est l'organe du V.M.O., le « Vlaamse Militanten Orde » fondé par d'anciens nazis flamands et qui s'est érigé depuis 1971 en milice para-militaire. Son nouveau chef, Bert Eriksson, membre des jeunesses hitlériennes dans son adolescence, lui imprima cette orientation, après avoir acquis une expérience militaire de para-commando de carrière, en Corée et au Congo. Sa milice n'opère pas qu'en Flandre ou dans les Fourons. Le 18 décembre 1976, un de ses miliciens au moins fut reconnu dans le service d'ordre armé de barres de fer, qui protégeait les éditions du Baucens, à Braine-le-Comte. Des anciens combattants, des résistants et prisonniers politiques étaient venus manifester contre la présence de cette imprimerie néo-nazie. Parmi ses publications figure, en 1976, *Le Mensonge d'Auschwitz*, de T. Christophersen, témoin privilégié des critiques révisionnistes. Technicien SS affecté au travail du caoutchouc au camp de Raisko, à trois kilomètres d'Auschwitz, il n'avait jamais vu de chambre à gaz. Son témoignage édité en allemand en 1973 fut, lui aussi, largement diffusé. En France, il fut édité en 1976 par la F.A.N.E. Cette Fédération d'Action Nationaliste Européenne se revendiquait publiquement du fascisme. Le groupe fut dissous en septembre 1980 après la vague de mitraillages d'institutions israélites qui précéda l'attentat à l'explosif de la rue Copernic en octobre. Interdite, la F.A.N.E se reconvertit en F.N.E., Faisceaux nationalistes Européens, dont la dénomination est plus conforme à ses origines idéologiques.

La démarche révisionniste suit ainsi un itinéraire qui la situe à l'extrême-droite, et notamment dans ses variantes fascistes et nazies. Même le fameux Robert Faurisson en personne, avant d'atteindre à la notoriété, avait livré ses thèses révisionnistes en juin 1978 à *Défense de l'Occident*, l'organe fasciste de Maurice Bardèche. Cet exégète de la poésie symboliste, chargé de cours à l'Université de Lyon II, réussit sa percée dans l'opinion publique, après le scandale de *L'Express*, le 5 novembre 1978. L'hebdomadaire avait interviewé Louis Darquier de Pellepoix, marchand de bretelles à Madrid. Le personnage avait été, sous l'occupation nazie, commissaire général aux questions juives du gouvernement de Vichy. Sa fuite en Espagne lui avait sauvé la vie après l'écrasement du III^e Reich. Il fut, en effet, condamné à mort par contumace pour son rôle dans la déportation et l'assassinat de quelque 75.000 Juifs de France. De sa retraite madrilène, il parla, lui aussi, de la « légende d'Auschwitz » entretenue par la « satanée propagande juive » : les Juifs, on le sait, sont « toujours prêts à tout pour qu'on parle

d'eux, pour se rendre intéressants, pour se faire plaindre ». Mais lui, le spécialiste français des affaires juives savait qu'« à Auschwitz, on n'avait jamais gazé que des poux ».

Le trouble de l'opinion publique française et l'émotion suscitée dans ce pays — comme en Belgique ou en Allemagne — par la diffusion de la série télévisée américaine « Holocauste » enfin projetée décidèrent le journal *Le Monde* à ouvrir ses colonnes au professeur Faurisson, le 29 décembre 1978. Fort prolix, il ne manqua pas de multiplier les articles sur « le problème des chambres à gaz » en réponse aux polémiques qu'il souleva à son tour. Porte-parole du révisionnisme, il parvenait à sortir du cadre confidentiel de l'extrême-droite. Le professeur se drapait dans une impartialité scientifique qui ne résista pas à l'épreuve des tribunaux en 1981. Il protestait de sa bonne foi. « Les partisans du mensonge nomment "résurgence du nazisme" ou "falsification de l'histoire" ce qui n'est qu'un juste retour au souci de la vérité historique », se plaignait le digne professeur. Seul et incompris, l'homme trouva, en 1980, un appui fort inattendu... à l'extrême-gauche. Une maison d'édition libertaire « La Vieille Taupe » le publia. Des militants gauchistes engagés dans la lutte anticolonialiste avalisèrent, en effet, sa démarche « scientifique ». L'un ou l'autre Juif lui apportèrent aussi leur caution, comme le frère de Daniel Cohn-Bendit, qui s'illustra en mai 1968, Jean Gabriel, « juif d'extrême-gauche, libertaire pour tout dire » selon ses propres termes. Noam Chomsky, professeur de linguistique au Massachusetts Institute of Technology rédigea un « avis » favorable à la publication de son *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*. Juif de gauche connu pour son action contre l'intervention américaine au Viet-Nam, Chomsky contribue à laver Faurisson du soupçon d'antisémitisme. Il n'a pas lu ses écrits, mais il plaide, au nom de la liberté d'expression, pour leur diffusion. Cette curieuse rencontre entre un projet politique et idéologique au service de la réhabilitation du nazisme et un certain gauchisme libertaire s'explique, en partie, par l'affaire cambodgienne. Un Serge Thion ou un Noam Chomsky dénoncent la droite impérialiste qui utilise le génocide commis par les Khmers rouges de Pol Pot, dans les années 1975-1978. Ils nient sa réalité et récuse les témoignages unilatéraux de réfugiés cambodgiens, sollicités par des journalistes occidentaux ignorant leur langue. L'opinion publique internationale leur paraît manipulée par une propagande intéressée dont la gauche, trompée par la politique des droits de l'homme, se rend complice.

Faurisson, quant à lui, nie un autre génocide commis pendant la seconde guerre mondiale. Sa thèse tient essentiellement en deux points : 1. — Les chambres à gaz hitlériennes — qu'il met entre guillemets — n'ont jamais existé. Les prétendues preuves se ramènent, en dernière analyse, à des déclarations extorquées au personnel allemand des camps, parfois sous la torture, le plus souvent pour échapper à la condamnation des vainqueurs ; 2. — Le génocide des Juifs — encore des guillemets — n'a jamais existé. Hitler, en effet, n'a donné l'ordre, ni admis que quiconque fût tué en raison de sa race et de sa religion. Alors, les mesures prises contre les Juifs pendant la guerre ? Ils étaient belligérants, les dirigeants du judaïsme mondial s'étant rangés le 5 septembre 1939, aux côtés de l'Angleterre. « Hitler se préoccupait peut-être

moins de la question juive que d'assurer la sécurité du soldat allemand », explique Faurisson. Ainsi l'étoile jaune dont le port avait été imposé même à des enfants de six ans ? « Si l'on reste dans le cadre de cette logique militaire, il existe aujourd'hui encore suffisamment de récits et de mémoires où des Juifs nous racontent que dès leur enfance, ils se livraient à toutes sortes d'activités illicites ou de résistance aux Allemands », rappelle le critique révisionniste. Cette référence au témoignage juif est rare sous sa plume, car il récuse sa partialité, plus particulièrement celle de témoins visuels, ces rares rescapés des commandos spéciaux chargés à Auschwitz de retirer les cadavres des chambres à gaz, d'arracher les dents en or et de brûler les corps dans les fours crématoires ou, quand ils ne suffisaient pas, sur des bûchers. Il n'empêche que Faurisson se désespère d'avoir « cherché, mais en vain, un seul ancien déporté capable de (lui) prouver qu'il avait réellement vu, de ses propres yeux, une chambre à gaz (le mot est soigneusement mis entre guillemets) ». La convention révisionniste de Los Angeles à laquelle l'universitaire français a prêté son concours va plus loin dans le défi. Ce congrès si scientifique débouche sur un concours, un prix de 50.000 dollars à toute personne qui ferait la preuve que les nazis avaient mis au point des chambres à gaz pour tuer les Juifs. Un survivant d'Auschwitz, Mel Mermestine, relevant le défi, a intenté un procès à l'Institut de révision historique devant la Cour supérieure de l'Etat de Californie pour le comté de Los Angeles. Le tribunal ayant entendu les témoins, a estimé que le plaignant apportait la preuve du génocide par les chambres à gaz et qu'il avait droit au prix. Mais pour l'instant, les initiateurs du concours se sont pourvus en appel.

Faurisson aussi fut traîné devant les tribunaux en 1981. Non content de reviser l'histoire, l'universitaire révèle les raisons du « mythe d'Auschwitz ». « Les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide forment un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël et le sionisme international et les principales victimes le peuple allemand — non ses dirigeants — et le peuple palestinien tout entier », déclara-t-il sur les ondes d'Europe n° 1, le 17 novembre 1979.

C'est alors que la bataille des chambres à gaz commença, mais non sur le terrain historique qui n'était pas son véritable enjeu. Les écrits de Faurisson n'avaient pas cessé de susciter de nombreuses répliques scientifiques que *Le Monde* publia après avoir accordé la parole au révisionnisme, fin 1978. Il y eut celle de l'historienne Olga Wormser-Midgot, auteur d'une thèse fameuse sur *Le système concentrationnaire nazi* dont Faurisson s'était abusivement servi ; celle de l'historien Georges Wellers, rescapé d'Auschwitz qui publia, en 1981, la principale réfutation, *Les chambres à gaz ont existé, des documents, des témoignages, des chiffres* (chez Gallimard) ; ou encore la déclaration de 35 historiens dans *Le Monde du 21 janvier sur La politique hitlérienne d'extermination* ; par ailleurs, Pierre Vidal-Naquet avec *La mémoire d'Auschwitz* dans la revue *Esprit*, en septembre 1980 et Nadine Fresco avec *Les redresseurs de morts* dans *Les Temps modernes* en juin 1980, analysent, tous deux, le phénomène révisionniste et entament la critique.

Mais ces mises au point, utiles et nécessaires, manquent leur objectif. Le débat ne se situe pas entre historiens. G. Wellers l'a très bien compris, lui dont la réfutation, preuves à l'appui, « ne s'adresse pas aux instigateurs de cette campagne, car il n'existe aucun espoir de les persuader de quoi que ce soit ». Leurs écrits ne relèvent pas d'une école historique comme ils sont intéressés à le faire accroire. Leur révision ne se prête pas à la discussion, elle n'est pas une manière autre de présenter le passé, une nouvelle lecture de l'histoire qui poserait une problématique nouvelle en révélant des documents ignorés de leurs prédécesseurs. Sans récit, leurs textes se réduisent à une critique systématique, une négation obstinée, les sources sont manipulées, tronquées, dénaturées dans leur sens jusqu'à perdre toute signification, puisqu'il s'agit « tout simplement (de) remplacer l'insupportable vérité par le rassurant mensonge », selon la formule pertinente de Vidal-Naquet. Mais, si le révisionnisme, niant le génocide juif, vise à innocenter, à banaliser le régime nazi, il se garde d'en prendre ouvertement la défense. Tout au plus fait-il appel aux vieux clichés du nationalisme et de l'antisémitisme qu'il renouvelle. Le complot sioniste international prend la relève des sombres projets du judaïsme financier mondial et du judéo-bolchévisme. L'imposture d'Auschwitz comme la condamnation des crimes de guerre remplacent le « coup de poignard » dans le dos de l'Allemagne et la trahison des « assassins de novembre ». L'humiliation de Versailles fait place aux réparations allemandes versées aux ayants droit et aux rescapés d'Auschwitz, comme à l'Etat d'Israël. Ici, le thème s'élargit et se renouvelle dans l'oppression palestinienne.

C'est sur le terrain de l'idéologie du révisionnisme que se déroula la bataille des chambres à gaz, en 1981. La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), le MRAP (Mouvement français contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et les anciens déportés juifs rescapés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie portèrent l'attaque devant les tribunaux. Le 26 juin 1981, la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, statuant sur la déclaration de Faurisson à la radio, le condamnait pour diffamation et provocation publique à la haine et à la violence raciales. Un deuxième procès, devant le tribunal civil de Paris, cette fois, aboutissait le 1^{er} juillet 1981. Il jugeait la déclaration radiophonique sur le fond. Le tribunal refusa d'outrepasser ses prérogatives en décrétant la vérité historique. Il ne lui appartenait pas, en effet, de trancher la question des chambres à gaz, mais d'apprécier la contestation du point de vue déontologique : l'ancien professeur d'université — relégué entretemps au service des cours par correspondance — fut condamné pour manquements aux devoirs de l'objectivité et de l'impartialité intellectuelle. Faurisson perdait encore un troisième procès, le 3 juillet 1981. Le tribunal correctionnel qui l'avait déjà condamné lui donnait à nouveau tort dans le différend qui l'opposait à l'historien Léon Poliakov, l'auteur du *Bréviaire de la Haine*.

Cette dernière affaire illustre bien le procédé révisionniste. L'historien de la « solution finale » avait utilisé le témoignage de Kurt Gernstein, personnage énigmatique, officier SS mais catholique antinazi. Gernstein était attaché au service médico-technique de l'office central de la SS : il livrait le gaz zyklon B aux camps nazis. Il avait d'ailleurs conservé des factures qu'il confia aux officiers alliés quand il fut interrogé

en avril 1945. Mis en résidence surveillée — mais non en prison —, il rédigea à leur intention un rapport sur sa visite au camp de Belzec en 1942. Le 20 août, en effet, il y avait assisté, spectateur horrifié et témoin visuel, à la liquidation d'un convoi de déportés juifs dans les chambres à gaz. A son retour, il rencontra un diplomate suédois en poste à Berlin : il lui révéla la terrible vérité dans l'espoir que l'extermination des Juifs, confirmée par des étrangers non prévenus, serait publiquement dénoncée et que le peuple allemand averti ne tolère plus les nazis. Léon Poliakov, en bon historien, vérifia l'authenticité de cette affirmation de l'officier SS, auprès du ministère suédois des Affaires étrangères qui confirma. Mais le rapport Gernstein sur les chambres à gaz de Belzec, comme tout témoignage, comporte des erreurs, des invraisemblances au niveau du détail. Ainsi, l'officier SS qui n'a eu le loisir de compter les victimes, parle de 700 à 800 personnes enfermées dans une chambre à gaz de 25 mètres carrés ! Les révisionnistes, fervents de la critique littéraire, n'ont pas manqué de se gausser de ces détails. Aussi, rejettent-ils le rapport de ce témoin visuel : apocryphe, falsifié, trafiqué, forgé sous la torture et la peur. Gernstein ne s'est-il pas suicidé ? En effet, l'officier SS, finalement poursuivi par la justice militaire française pour assassinat et complicité, fut arrêté et se pendit dans sa prison en France, en juillet 1945. Les révisionnistes ne tiennent pas compte du fait qu'il avait rédigé son rapport spontanément en avril 1945, consigné à l'hôtel Mohren, à Rottweil. Dans leurs critiques, ils écartent toute donnée qui contredirait leur révision et accusent les autres de manipuler et de falsifier la vérité. C'est l'accusation fort imprudente que Faurisson porta contre l'historien Poliakov. Ce dernier en appela à la justice qui condamna le révisionniste pour calomnie.

La bataille judiciaire des chambres à gaz se déroula aussi en Belgique, le 8 janvier 1981 devant le tribunal correctionnel de Bruxelles et le 24 juin 1981 en appel. Ici aussi, les propagandistes du mensonge d'Auschwitz subirent une défaite d'autant plus significative que ce procès fut davantage politique. L'affaire remonte à 1979. Comme Darquier de Pellepoix pour la France et dans le même temps, un autre réfugié en Espagne venu de Belgique essaya de persuader l'opinion que le régime nazi qu'il avait servi avait été faussement calomnié. L'ancien général SS Léon Degrelle s'était, lui, adressé au pape pour donner son avis sur Auschwitz. Ses écrits circulaient déjà en Belgique. Les éditions de Baukens, de Braine-le-Comte — parmi d'autres — n'avaient pas manqué de le publier sans encourir de poursuites judiciaires. Mais, cette fois, ce fut l'un de ses fidèles qui prit la relève. Jean-Robert Debaut, ancien légionnaire du Front de l'Est qui avait combattu le communisme sous les ordres de Degrelle, édita se « lettre au pape » en 1979. Il dirigeait les éditions « Europe réelle » qui publiaient un organe du même nom, « périodique de combat pour un nouvel ordre européen, la défense de la race, la justice sociale et l'indépendance européenne ». Le titre évoque un autre journal, *Le Pays Réel*, que Degrelle avait lancé avant la guerre et qui continua à paraître sous l'ordre nouveau, pendant l'occupation nazie. En novembre 1940, ce journal salua les premières mesures antijuives de l'autorité allemande, « prélude au grand nettoyage », « étape décisive à la solution totale et définitive de la question juive en Belgique et en Europe ». En décembre 1941, sous la plume du chef ad intérim de Rex, Victor Matthys, — condamné à mort après la guerre comme Degrelle,

mais fusillé en 1947 —, le journal se réjouissait de ce qu'on en arrive à « un début de statut des Juifs en attendant leur expulsion définitive d'un pays dans lequel les nationaux ne sont déjà que trop à l'étroit ». Cet antisémitisme et cette xénophobie épousaient pleinement les thèses racistes du nazisme. Fidèle à la parole du Führer, le chef rexiste concluait que « les Juifs regretteront un jour d'avoir voulu cette guerre qui les anéantira ». Dans ses proclamations solennelles, Adolf Hitler répétait inlassablement sa prophétie de janvier 1939. Il avait annoncé alors que « si le judaïsme financier international en Europe et au-delà réussissait à précipiter encore une fois les peuples dans une guerre mondiale, alors le résultat serait non pas la bolchévisation de la terre, donc la victoire du judaïsme, mais la destruction de la race juive en Europe ». Les révisionnistes d'aujourd'hui n'ont pas inventé la responsabilité juive dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Ce leitmotiv de la propagande nazie servait à légitimer l'entreprise d'extermination où la SS unie dans un bain de sang, s'engageait sans retour dans une lutte totale au nom de la fidélité au Führer. La « solution finale » dont se réjouissaient les adeptes belges, wallons et flamands du nazisme n'avaient d'autre fonction. Elle signifia, pour ce qui est de la Belgique, l'assassinat de près de la moitié de sa population juive formée essentiellement d'immigrés.

La déportation et l'extermination des Juifs de Belgique furent aussi au centre d'un procès en 1981, au moment même où se plaidait la bataille des chambres à gaz devant les tribunaux. Le 8 juillet, mais à Kiel, en Allemagne, la cour d'assise du Schleswig-Holstein condamnait pour complicité d'assassinat l'officier SS chargé de les rassembler et de les acheminer à Auschwitz. Le verdict, établissant la culpabilité de Kurt Asche, décrit le crime auquel il avait collaboré pendant ses fonctions à Bruxelles : l'extermination décidée par les dirigeants du III^e Reich, la construction du camp d'Auschwitz, l'installation des chambres à gaz, l'arrivée des déportés, hommes et femmes, enfants et vieillards — du bébé de quarante jours au nonagénaire impotent — la sélection des uns, les moins nombreux, livrés au travail forcé, l'envoi des autres, la plupart, dans les prétendus bains de désinfection qui dissimulaient l'instrument du crime.

Ce verdict ne se fonda pas seulement sur les preuves rassemblées dans l'immédiat après-guerre pour les grands procès de criminels de guerre par la cour militaire internationale de Nuremberg ; il s'appuie également sur les procès instruits depuis par la justice allemande poursuivant à son tour les crimes du III^e Reich. A cet égard, les dépositions d'anciens policiers SS ou de membres de l'administration militaire allemande en Belgique furent particulièrement décisives : témoignant librement devant la justice de leur pays, ils reconnurent qu'à l'époque, eux, ils n'ignoraient pas que les Juifs étaient systématiquement assassinés à l'Est.

Face à cette vérité historique si opportunément authentifiée par le procès de Kiel entre autres, il ne reste du révisionnisme que ses motivations profondes. *La lettre au pape* éditée par « L'Europe réelle » les laisse apparaître. Les éditeurs ont d'autres raisons que leur passé pour diffuser cette prose révisionniste. Un Debaut, membre de la section belge de l'HIAG, l'association des anciens SS en Allemagne fédérale,

n'est pas seulement un nostalgique du passé. Il appartient, dans l'extrême-droite, à ces groupuscules fascistes qui optent, par opportuné, pour l'action légale. Secrétaire du « Front rexiste », il s'est présenté aux élections, à plusieurs reprises depuis 1974. Si son audience reste fort limitée, il ne désespère pas de faire sa percée dans le public. C'est à lui qu'il s'adresse dans le commentaire où il présente la lettre de son chef. Lui aussi se demande si le génocide, cette affaire de six millions de morts n'est pas une véritable escroquerie. La lettre de Degrelle y répond, prétend-il, et il ajoute que « cette publication est indispensable à l'heure où la haine, l'intolérance et le fanatisme se redressent avec la virulence, l'aveuglement et la bêtise que nous avons connus dans *les années 1945-1950* ».

Le tribunal de Bruxelles condamnant les éditeurs à titre de coauteurs a dénoncé cette entreprise politique. Les poursuites n'avaient pas été intentées comme dans l'affaire Faurisson en France sur base de la loi contre le racisme et la xénophobie. En Belgique, elle fut adoptée, après le verdict. La partie civile, le comité international d'Auschwitz et l'Union des déportés juifs et ayants droit de Belgique comme le ministère public se fondèrent sur un autre moyen judiciaire. Un article du code pénal interdit aux inciviques condamnés à mort de publier des écrits à portée politique. Le procès acquit ainsi nécessairement une dimension politique. Le tribunal estima, en effet, que les éditeurs « font partie d'un mouvement(...) tendant à minimiser les crimes du nazisme lors de la dernière guerre mondiale » ; que « la participation de Degrelle avec la circonstance qu'elle intervient à un moment où un certain fascisme relève la tête doit être considérée comme ayant un caractère politique ».

Le mensonge d'Auschwitz est, en effet, une entreprise idéologique et politique qui sert le fascisme d'aujourd'hui. Dans « les années 1945-1950 », pour reprendre la formule des éditeurs de l'« Europe réelle », l'horreur des camps nazis et le génocide juif révélés dans leur ampleur ont condamné, sans rémission, le nazisme. C'est si vrai qu'un gauchissement s'est produit dans l'opinion qui ne retient du nazisme le plus souvent que sa manifestation la plus criminelle, son racisme anti-juif. L'antisémitisme n'ose plus s'affirmer en tant qu'idéologie. Même le V.M.O., pour ne citer que lui, se garde de s'en prendre aux victimes juives du nazisme. Dans ses campagnes contre les immigrés d'aujourd'hui, il s'en tient à une prudente réserve à l'égard des immigrés d'hier. Tout au plus, un lieutenant de Bert Eriksson menace-t-il de revoir cette attitude, après la manifestation antifasciste de Malines, le 23 février 1980 à laquelle des associations juives ont pris part : « en tant qu'hôtes dans notre pays et n'appartenant pas à notre peuple, les Juifs n'ont pas le droit de nous faire la leçon. S'ils ne modifient pas leur attitude, le V.M.O. entamera une campagne contre le peuple juif », déclara Nand Verbeeck, lors de la conférence de presse du 28 février 1980 à Anvers. Mais d'autres groupuscules nazis, agissant dans la clandestinité, n'ont pas cette retenue opportuniste. Tout récemment, en mars 1982, dans la région bruxelloise, un obscur « Zwarte Orde - Ordre Noir » — qui s'est déjà manifesté à plusieurs reprises — s'en prenait, dans un tract, à « tous, gauchistes, juifs, arabes, pornographes, marxistes, communistes ... Nous allons vous exterminer d'ici peu ... Votre proche avenir se

résume à ceci, salopards : la valise ou le cercueil ». Dans l'extrême-droite souterraine, des activistes passent à l'action directe. Les attentats antisémites de ces dernières années en Europe ne se ramènent pas aux retombées du conflit du Proche-Orient. Leurs auteurs n'appartiennent pas nécessairement aux tendances les plus extrémistes du mouvement national palestinien. Egarés par leur antisionisme, les plus radicaux s'attaquent partout aux Juifs comme ces Palestiniens qui tuèrent un enfant juif en lançant une grenade au départ d'une colonie de vacances, le 27 juillet 1980 à Anvers. Mais si l'attentat du 3 octobre 1980 à la rue Copernic n'a pas été revendiqué, la vague d'actions violentes qui l'a précédé pendant l'été en France portait ostensiblement la marque de l'extrême-droite : ils étaient signés de la croix gammée entre autres.

L'opinion publique, alertée par cette résurgence de la peste brune, s'est mobilisée en automne 1980 dans une gigantesque protestation contre le fascisme, le racisme et l'antisémitisme. A Bruxelles, des dizaines de milliers de manifestants descendirent dans la rue. Le meeting à la salle Janson à l'ULB le 8 octobre a vu tous les partis — à l'exception de la Volksunie « empêchée » — se joindre dans une unanimité nationale au sentiment populaire. Même ceux où la xénophobie à l'égard des immigrés sert de manœuvre électorale et de diversion à la crise dénoncèrent le racisme.

C'est cette sensibilité de l'opinion dont les réactions populaires à l'attentat antisémite de la rue Copernic confirment la profondeur, que les éditeurs de *La lettre au pape* identifient à la « haine », à l'« intolérance » et au « fanatisme ». L'épreuve de l'histoire stigmatise toute tentative « néo-fasciste », « néo-nazie ». Longtemps souterrain, le mouvement qui reste fortement divisé en dépit de ses relations internationales, croit, comme dans les années trente, que la crise actuelle lui donne une chance. Les groupuscules ne se contentent pas de servir de force d'appoint à une droite musclée et à ses projets de démocratie autoritaire. Devant les nouvelles générations qui n'ont pas connu la guerre, ils tentent une percée, mais ils savent qu'ils n'ont pas d'avenir politique si dans l'opinion publique, leur passé continue à hypothéquer leur présent. La révision de l'histoire n'a pas d'autre fonction. L'entreprise a pris son essor avec la montée de la crise. Longtemps tolérée, elle a subi une première défaite dans la bataille des chambres à gaz devant les tribunaux en 1981. Mais la vigilance s'impose : le combat contre le fascisme, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie doit aussi se dérouler sur le terrain idéologique qui ne peut être laissé à l'extrême-droite.

EN DIAGONALE

Réalisme et diversité

Ceci n'est pas la chronique d'une exposition. Tout au plus un questionnement à l'occasion de l'exposition « Le mouvement réaliste aujourd'hui », tenue à Bruxelles du 12 au 29 mai.

Le thème affiché par la galerie Rencontre pouvait rebuter : n'a-t-on pas perçu pendant plusieurs années une méfiance aiguë envers le label « réalisme » ? Méfiance encouragée par les « faiseurs d'opinion », nourrie tout à la fois de snobisme et de quête du neuf, entretenue par des fadaises sur le réalisme socialiste.

Rien ne permet d'affirmer que le temps de cette méfiance est révolu. Mais l'exposition démontre irréfutablement qu'une nouvelle génération de peintres redécouvre le réalisme. En d'autres termes, l'exposition bruxelloise n'était pas un rallye d'anciens combattants. Des œuvres de jeunes aux cimaises, beaucoup de visiteurs jeunes dans la galerie. Cela mérite d'être relevé.

Les Somville, Dubrunfaut, Deltour, Mandelbaum qui avec d'autres ont fondé vers 68-69 le Mouvement réaliste, avaient déjà, à l'époque, beaucoup créé et beaucoup bataillé. Dans un texte percutant qu'il a réalisé pour l'exposition du mois dernier, Jean Goldman rappelle que le Mouvement voulait « donner voix à une série de peintres frappés d'ostracisme pour avoir toujours considéré le réalisme comme une constante de l'art, une vitamine en somme, entrant à plus ou moins forte dose dans cette chimie complexe que constitue l'œuvre et son aboutissement. » Le Mouvement entendait par ailleurs faire prendre conscience de la difficulté et des limites du dialogue créateur-public : refusant de se laisser enfermer dans les circuits du « marché de l'art », il a voulu ouvrir — forcer même — des portes, afin de rompre avec un élitisme ambiant.

Constatant que partout une nouvelle génération prend la relève de ces efforts, Jean Goldman observe : « D'une façon concertée ou sauvage, avec ambiguïté ou en clair, c'est là toute une remise à l'honneur d'une peinture-peinture, d'un nouvel éclairage réaliste auquel nous assistons et qui nous fait croire que l'expérience d'il y a douze ans non seulement n'aura pas été inutile mais qu'elle reste plus que jamais d'actualité et continue à être une réponse, un combat difficile parce que peu spectaculaire, contre cette gangrène, cette fausse désespérance (beau slogan publicitaire) d'un "no future". »

Dans « La Libre Belgique », Stéphane Rey saluait la qualité des œuvres exposées mais s'interrogeait (sans agressivité) sur « la coloration politique à sens unique » de ceux qui se reconnaissent dans le Mouvement réaliste. S'il semble trouver honorable qu'un peintre veuille faire « une peinture qui signifie quelque chose », s'il admet comme légitime l'espoir de voir descendre l'art dans la rue, Rey croit

nécessaire d'indiquer qu'il y a beaucoup de peintres qui se livrent à la peinture-peinture, et qui sont en dehors du Mouvement.

Le Mouvement réaliste prétend-il représenter tous les créateurs de peinture-peinture? Non, que l'on sache. Pas plus que l'exposition de la galerie Rencontres ne prétendait présenter tous les réalistes.

Mais le Mouvement réaliste est autre chose qu'une chocheté de peintres : il a mené un combat à contre-courant, un combat dans lequel seuls certains qui avaient, comme l'écrivit « La Libre Belgique », le cœur à gauche, pouvaient s'engager. C'est ainsi par exemple qu'il aura fallu un effort tenace, sous-tendu par une volonté politique, pour qu'enfin des œuvres plastiques soient présentes dans des stations de métro, sur les murs d'écoles, dans des réfectoires d'usines.

Cela dit, et dit sans consulter les porte-parole du Mouvement réaliste, il me semble que la richesse et la validité de la peinture-peinture, c'est aussi son inépuisable diversité. Si le réalisme se voulait carcan ou dogme, ne se condamnerait-il pas à l'asphyxie?

R.L.

Lire dans les Cahiers marxistes n° 101
(février 1982)

**« Réflexions pour un débat
sur l'action culturelle des communistes »,
par Jacques Moins**

A LIVRES OUVERTS

« LA FACE CACHÉE » PAUVRETÉ, POLITIQUE SOCIALE, ACTION URBAINE

Passionnante tentative que ce livre, où des chercheurs (du Centre de sociologie urbaine et rurale de l'UCL) et des animateurs d'un comité de base (le C.G.A.M.) ont uni leurs efforts pour exposer, pour la première fois en Belgique, d'où vient la pauvreté en 1981 et qui elle frappe, ou va frapper.

Passionnante surtout par les questions qu'elle lance à notre société. Une première partie situe la pauvreté dans une perspective historique. Dans le mode de production pré-industriel, l'économie de subsistance maintient une pauvreté générale qui est assumée socialement; les réseaux de solidarité prennent en charge les personnes qui, par accident sont victimes de handicaps particuliers. Au contraire, le mode de production capitaliste (que les auteurs appellent productiviste) va rapidement imposer un modèle de développement constant qui oblige l'individu à s'adapter sans cesse à ce développement; ce sont alors des groupes sociaux entiers qui, incapables d'une telle adaptation, vont être condamnés à la marginalité.

Dès le XIX^e siècle, alors que le capitalisme cherche encore à accumuler la plus-value absolue en écrasant les salaires, une ligne est tracée entre « bons pauvres » (les ouvriers honnêtes) et « mauvais pauvres » (les fainéants). Observant l'expansion de la classe ouvrière, Marx et Engels notent ce phénomène, mais involontairement en lèguent à leurs successeurs une analyse qui restera longtemps superficielle. Quelques lignes du « Manifeste du

parti communiste » distinguent en effet de la classe ouvrière en formation un agrégat survivant du mode de production précapitaliste, condamné à disparaître et indigne de la confiance des ouvriers : le « lumpenproletariat », ou prolétariat en guenilles. Cent trente ans plus tard, le « lumpenproletariat » est toujours là, mais en Belgique on ne peut pas dire que la gauche lui ait consacré beaucoup plus d'attention que la droite, au plan théorique au moins.

Autour de 1968, divers auteurs et groupuscules ont cependant tenté de théoriser sur le sous-prolétariat. Important en Europe des modèles d'analyse puisés dans des réalités néo-coloniales (les masses agraires du Tiers-Monde, les minorités ethniques des Etats-Unis), certains ont voulu montrer que le sous-prolétariat était indispensable au capitalisme; d'autres y ont cherché la nouvelle classe révolutionnaire. Leurs efforts n'ont pas été plus concluants que ceux des gens qui, dans un esprit simplement « caritatif » ou humanitaire, ont essayé de mobiliser l'opinion publique en révélant, sur un mode descriptif, l'existence de la pauvreté.

« La face cachée » montre que le capitalisme, en fait, produit la pauvreté de manière involontaire, mais inéluctable. Ayant défini un modèle de travailleur productif, adapté à sa tâche, intégré aux mécanismes économiques, le capitalisme accumule les handicaps sur la tête du marginal. Ainsi, le système d'éducation, conçu pour faciliter l'entrée du travailleur dans sa fonction productive (et, si besoin est, lui permettre de changer de fonction), condamne, par une série de processus d'exclusions, celui qui se présente devant l'école marqué d'un handicap (personnel, familial ou social). Lorsque

le capitalisme entre en crise, celle-ci atteint sélectivement les travailleurs, en réservant les emplois disponibles à ceux qui ont acquis le plus de qualification; les moins qualifié(s) sont les premières victimes du chômage. Ainsi se précisent des catégories sociales (anciennes ou nouvelles) vouées à la marginalité, l'emploi précaire, la pauvreté.

La seconde partie du livre expose comment les politiques menées par l'Etat vont échouer à remédier à la pauvreté ainsi créée; pire, elles vont l'aggraver. C'est que ces politiques sont également conçues en fonction du même individu productif et adapté: elles visent à élever encore son niveau d'éducation, à rationaliser son habitat, à protéger son emploi, à immuniser de l'impôt une part raisonnable de son revenu. Le « Welfare State » s'active autour du « bon père de famille » qu'avait défini le Code civil dès 1804, « l'individu normalement prudent et avisé ». Ce projet se manifeste avec éclat dans la conception du système de sécurité sociale: il s'agit de protéger le travailleur contre le « risque social », c'est-à-dire l'accident qui accroît ses charges ou réduit sa capacité de gain.

Le capitalisme produit des groupes pauvres et se montre incapable d'améliorer leur sort. La sécurité sociale, par exemple, est conçue pour des gens qui gagnaient au moins le salaire minimum avant d'être atteints par le risque social; elle rejette ceux qui n'atteignent pas ce seuil. Les tarifs des crèches sont prohibitifs pour les familles où en travaillant à deux, on arrive à peine à boucler le mois.

Le développement urbain chasse les gens des taudis, mais n'a à leur proposer que des logements hors de prix. La réglementation du travail noir vise les « abus du chômage », mais frappe de plein fouet ceux qui n'ont jamais su travailler autrement... Il va sans dire que, quelques mois après la parution de « La face cachée », tous ces effets sont monstrueusement amplifiés par

une politique telle que celle du gouvernement Martens V, qui veut réduire les revenus et les avantages sociaux des travailleurs normaux, sans se préoccuper plus que les gouvernements précédents de ce qu'il adviendra des « anormaux »...

Quant aux politiques spécifiques destinées aux marginaux, elles manquent également leur cible faute de l'avoir identifiée. La pauvreté est analysée comme un « super-accident », on veut la combattre par des mécanismes d'assistance publique qui perpétuent l'isolement, la dépendance, la marginalité et de façon générale la sous-vie.

Une remarque importante encore avant d'en terminer avec cette deuxième partie du livre. De fait, la sécurité sociale ne vise pas à combattre la pauvreté mais bien à garantir les travailleurs contre un certain nombre de risques secrétés (comme la pauvreté) par le système capitaliste et que celui-ci tend à faire endosser aux travailleurs. Elle est un aboutissement de longues et difficiles luttes du mouvement ouvrier contre cette tendance « naturelle » du capitalisme. Est-ce à dire que ces assurés sociaux sont des « privilégiés »? Nos auteurs ne sont pas loin de l'admettre et nous ne les suivrons pas sur ce terrain. Deux exemples à cet égard.

Enseignement. S'il est incontestable que l'école entretient et renforce même des handicaps sociaux, s'il est bien vrai que les enfants des milieux les plus modestes fournissent le tribut le plus lourd aux hécatombes scolaires, faut-il pour autant faire payer plus cher encore les études supérieures? Ce serait une singulière manière de démocratiser l'enseignement!

Allocations familiales. Pour nos auteurs, des allocations familiales identiques pour tous renforcent l'inégalité. C'est inexact. En fixant à 5.940 F le montant des allocations familiales, tant pour un ménage gagnant 20.000 F par mois que pour un ménage gagnant 60.000 F par mois, on réduit quelque

peu la tension entre les revenus de ces ménages. Mais il est vrai que l'insuffisance de la mesure pèse plus lourdement sur les revenus les plus bas.

Présenter ainsi les revenus de 60.000 F comme des privilégiés nous paraît une voie dangereuse : celle de « l'état de besoin », qui a précisément été corrigée par la sécurité sociale.

La troisième partie, « l'action de développement à base locale », veut établir le bilan des expériences en cours et tracer des perspectives d'action qui permettent d'envisager une nouvelle conception de la lutte contre la pauvreté. Je me sens mal placé pour apprécier ce travail, par manque d'implication personnelle, mais à première vue, il y a là des notations précieuses pour les gens qui veulent s'engager dans une action de développement à la base, en tâchant d'éviter des erreurs fréquentes. La nouvelle conception que présentent les auteurs de ce que devrait être l'intervention des pouvoirs publics paraît fort pertinente : permettre l'évolution de processus qui respectent le rythme de vie du milieu concerné, au lieu de fracasser les mécanismes fragiles que les pauvres se donnent pour s'aider à survivre. Hélas, on ne voit pas nos récents gouvernements, nos procédures administratives figées, nos communes en faille capables de tels efforts d'investissement à long terme. Je regrette aussi — mais ce n'était pas le propos de l'ouvrage — que les auteurs s'en soient tenus à parler « des politiques » en général. Il y aurait une analyse fort éclairante à faire des « pauvres » comme enjeu politique : existe-t-il une perception socialiste du phénomène, distincte de l'approche chrétienne (des approches?), ou le socialisme belge a-t-il toujours fait confiance à l'Etat pour qu'il se charge de la question?

Je notais plus haut que « La face cachée » posait des questions à notre société. Elle en lance aussi au mouve-

ment ouvrier de notre pays. Ce mouvement ne s'est-il pas laissé imposer le modèle du travailleur « normal » qu'a dessiné la bourgeoisie? C'est une interrogation qui vient à l'esprit au moment où le syndicalisme belge est placé par le patronat et le gouvernement devant l'alternative vicieuse : l'emploi ou les salaires. La réponse vient automatiquement : l'emploi et les salaires; mais n'est-elle pas un peu stéréotypée?

Sait-on qu'à la Centrale générale des services publics de la FGTB, par exemple, un agent temporaire de l'Etat qui perd son emploi et devient chômeur ne peut rester affilié à la Centrale (sauf au secteur enseignement) et doit s'inscrire à la FGTB interprofessionnelle? N'y a-t-il pas là (ce n'est qu'un indice) un signe de l'acceptation d'une division créée par le capitalisme entre travailleurs normaux (statutaires) dont il faut défendre les (faibles) acquis, et travailleurs précaires, ex et futurs chômeurs, qui ne méritent guère l'intérêt? Assurément, le combat pour une autre société socialiste est un combat pour que tous (toutes) aient droit à un emploi convenable et un revenu décent. Mais il est très urgent, si une telle définition doit se concrétiser, que le mouvement progressiste se montre capable d'assumer la lutte contre toutes les oppressions, la défense de tous les opprimés, et pas seulement des plus organisés.

Ainsi, « La face cachée » est bien plus qu'un discours sur la misère en milieu industrialisé, plus qu'une réflexion sur les pratiques de lutte contre la marginalisation. Ce livre nous mène à nous demander comment construire une société qui ne produirait pas de marginalisés. Ce n'est pas son moindre mérite.

J.J.

Jean-Pierre Hiernaux, Daniel Bodson et le Comité général des Marolles, Editions Vie Ouvrière — 1981 — 310 pages — 315 FB.

LE MYTHE SUR LE TERRAIN DE L'ÉCONOMIE

A « L'anti-mythe social », Jos Schoonbroodt ajoute un deuxième volet : « L'anti-mythe économique ».

Mi-journalistique par l'information multiforme, mi-essayiste par l'intention, mi-scientifique aussi par quelques références, loin de tout langage de bois, l'ouvrage ne prétend pas dissimuler un engagement politique du côté du monde du travail.

A ce service, plusieurs thèmes reviennent, sans s'articuler dans une ligne de force, sinon celle des intentions les meilleures et les plus générales (justice sociale, satisfaction des besoins).

Premier thème, que l'auteur sent bien : l'inégalité des revenus, accentuée par la crise. Et de rappeler utilement que le pouvoir ouvrier est le seul à stagner ; que la seule fraude fiscale sur les revenus des capitaux tourne autour des 100 milliards en 1979, alors que le montant total des allocations de chômage est de 63 milliards ; que les 10 % des contribuables les plus riches se partageaient en 1973 le tiers de l'ensemble des revenus fiscalisés, et trois dixièmes en 1977. Qu'à cette même date, la moitié des contribuables les moins riches obtiennent moins du quart du total des revenus déclarés. Que l'analyse de l'évolution des pouvoirs d'achat par catégories rend scandaleuse l'affirmation selon laquelle « le Belge vivrait au-dessus de ses moyens » ; celle de la productivité infirme cette autre affirmation, du même bord, d'une évolution « défavorable » du coût salarial par unité produite en Belgique par rapport aux « pays concurrents ».

Déjà là, on voit qu'il ne suffit pas d'ainsi répondre à ceux d'en face sur leur terrain, mais qu'il faut doubler cela de la récusation de leur terrain même : la mise en concurrence des tra-

vailleurs se fait selon la logique du capital et à son avantage. Et pour le capital, le coût salarial sera toujours trop élevé.

Autre thème, où les sources, là, ne semblent pas toujours citées : la « tiermondisation » de l'économie belge, prise dans un processus d'internationalisation qui fait s'évanouir les leviers à portée de l'autorité nationale. La désindustrialisation est largement évoquée, de manière essentiellement descriptive : de 1974 à 1979, un cinquième de l'emploi industriel a été perdu, avec une très forte hausse de productivité sans répartition du travail. L'inconsistance de la politique industrielle est relevée, mais très peu est dit sur le pourquoi de cette inconsistance : le manque de volonté politique devrait pourtant renvoyer aux rôles, c'est-à-dire à la genèse, aux fonctions et aux limitations de l'Etat à ce stade du capitalisme.

Au lieu des rôles de l'Etat, et de l'insertion du capitalisme belge dans le capitalisme transnational, ce sont quelques faits simples, mais pourtant insuffisants, qui caractériseraient le « mal belge » dans l'environnement international actuel : handicap énergétique, charges financières excessives, mauvaise structure industrielle. La dépendance financière et commerciale par le biais des filiales de firmes transnationales est citée, sans doute, mais ce n'est là qu'un aspect.

Les problèmes liés à l'énergie font l'objet d'un long chapitre, et solidement documenté. L'opacité des pouvoirs y est mise en évidence, autant que l'immobilisme officiel et que l'action des « lobbies », nationaux ou non. L'irrationalité ou plutôt, la rationalité très partielle de quelques orientations que l'on voudrait nous imposer est bien démontée ; les dépenses du secteur public destinées aux économies d'énergie en 1980 sont dérisoires en Belgique (16 FB par habitant), avec des montants supérieurs de 10 à 50 fois chez nos voisins immédiats.

Un autre thème abordé est celui du dialogue Nord-Sud. Ce n'est pas le meilleur de l'ouvrage, et les ambiguïtés y ont la vie dure. Le thème du Tiers Monde concurrent se mêle au souci de nouvelles interdépendances, à côté d'incantations au développement auto-centré souhaité aux pays sous-développés, de reprise des idées du plan Marshall pour le Tiers Monde (Kreisky, Brandt), sans voir que, pour ces pays, le problème central est celui du développement de leur dépendance par leur intégration au marché capitaliste et que l'alternative réelle passe nécessairement par des ruptures par rapport à ce marché mondial du capital. (La réponse de la Belgique à sa tiersmondisation est présentée en des termes analogues, sans que soit même abordé le problème, central s'il en est, de la cohérence du système productif national).

Dernier thème enfin, qui sacrifie lui aussi à quelques poncifs : l'informatisation et ses effets sur l'emploi sont décrits sans que soient suggérés ses effets sur l'intensité du travail, sur son rôle contradictoire comme facteur de restauration du profit.

Le titre enfin : l'anti-mythe économique serait la critique du productionnisme, de la production pour la production plutôt que pour la satisfaction des besoins, du développement d'égoïsmes réifiés et réifiantes rendant plus difficiles les solidarités. L'idée est honorable, mais le phénomène est-il neuf, ou a-t-il été décrit depuis longtemps, et

par Marx, puisque décidément le productionnisme est bien une caractéristique organique du capitalisme, fondé que l'on sache sur la propriété privée et atomisée des moyens de production et sur le salariat, c'est-à-dire sur le jeu des contradictions interclasses et intercapitalistes, structuré par la domination du capital ?

L'absence de ces prémisses — que l'on appellera marxistes si l'on veut — assigne ainsi à l'ouvrage généreux de Schoonbroodt des limites prévisibles. Si l'empirisme additionné de générosité conduit à certaines mises en évidence, rendre le réel intelligible suppose en outre un regard sur les facteurs fondamentaux de structuration ou d'orientation de ce réel.

Très rapidement, il ne s'agit plus tant d'économie — laquelle ne sera jamais qu'un découpage du tout social de portée méthodologique limitée, ce que persiste à ignorer précisément le mythe de l'économie — que des questions de rapports de classe et de rapports de pouvoir. Ainsi on ne peut simplement souhaiter, à la suite de Schoonbroodt, que l'Etat assure un meilleur contrôle, ou de meilleurs arbitrages en faveur d'un intérêt présumé collectif. Il eût au moins fallu que des réformes de structure soient abordées, dans leur portée et dans leurs enjeux.

G.C.

« L'anti-mythe économique », par Joseph Schoonbroodt. Editions Vie Ouvrière — 1981 — 224 pages.

PASQUALE CRISTALLO

Voici comment Pasquale Cristallo, qui signe les dessins illustrant cette livraison des CM, se présente :

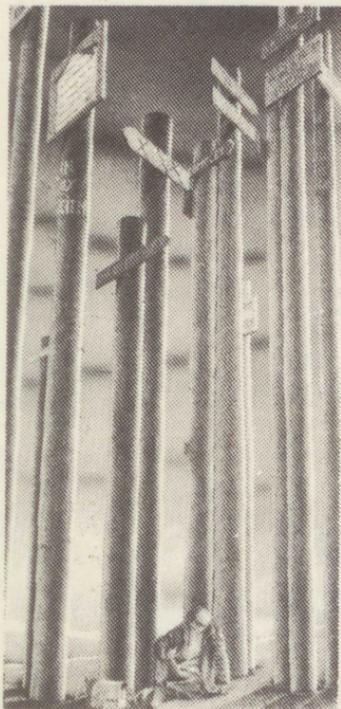
Je suis né le 29 janvier 1946 en Italie, naturalisé belge, marié, père de deux garçons. En reprenant les pinceaux en 1978 après un arrêt de près de dix ans (pour raisons familiales et professionnelles), j'ai constaté que j'avais un tas de choses à dire. Que celles-ci étaient mieux ressenties et mieux exprimées qu'antérieurement.

Pendant environ deux ans, j'ai peint des toiles et ensuite je me suis mis au dessin à la plume.

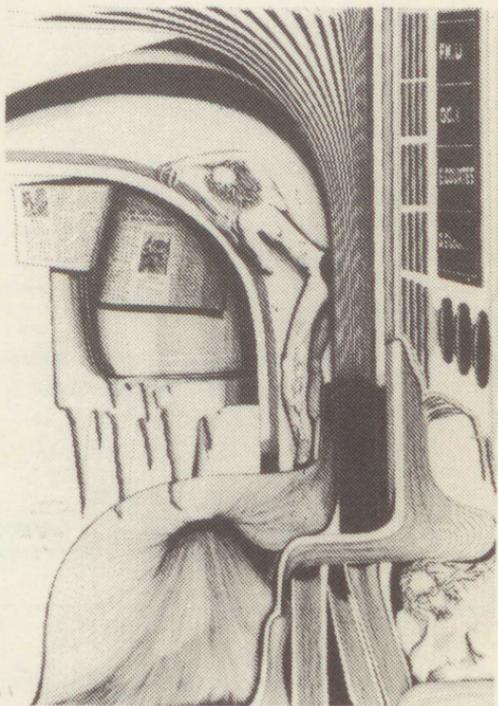
Une première exposition a eu lieu en avril 81 (peintures et dessins), une autre en février (dessins), une troisième à Bougnies les 29 et 30 mai 82. J'ai aussi participé à des expositions de groupes.

Mes projets sont multiples — notamment une exposition en 83/84 où je présenterais dessins et peintures (l'envie de reprendre les pinceaux est très forte...)

Socialement influencé, mes travaux reflètent la crise sociale, la pollution, etc. A partir de « Cul-de-sac » (février 82) s'est manifestée une nouvelle orientation. Les personnages se situent doublement dans le temps : ils évoluent dans un décor de voies ferrées, usines (abandonnées ou pas) de nos villes, l'action se situe pendant les heures de nuit. Thème général : « Obscurités »...



Prendre en question



L'information à bras-le-corps

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER

rue du Midi 162
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE**

rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

LIBRAIRIE QUOTIDIENNE

chaussée d'Ixelles 331
1050 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE

chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES

DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE MISTRAL

Parvis de Saint-Gilles 8
1060 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE

av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN

rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE

rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO

Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44

Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE

DE LA COMMUNE
rue des Grands Carmes 9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AUTRE RIVE

rue Sœur de Hasque 11
4000 Liège

LIBRAIRIE BIBLIO

rue de la Régence 53
4000 Liège

KRITAK

Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE

rue Sous le Château 46
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE

rue du Temple 25
7100 La Louvière

F.N.A.C.

rue des Cendres 16
1000 Bruxelles

L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F

L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F

Etranger : 700 F

Soutien : F.

Téléphone : (02)512.90.12

CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte.
40, rue des Foulons, 1000 Bruxelles

Auteur-éditeur responsable et correspondance :
Rosine Lewin/rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles